

# Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne



## *"Le Filet du Pêcheur"*

N° 134 – mars 2015  
Prix : 3 €  
C.P.A.P. N° 0418G88902  
I.S.S.N. N° 0758 1564



***Les Amis de La Seyne  
Ancienne et Moderne***

**Siège social :**  
"Les lauriers"

543 route des Gendarmes d'Ouvéa  
83500 LA SEYNE-SUR-MER

☎ : 04 94 94 18 91

[Lefiletdupecheur.asam@gmail.com](mailto:Lefiletdupecheur.asam@gmail.com)



## LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

Bulletin trimestriel de liaison  
"Le Filet du Pêcheur"  
N° 134  
1<sup>er</sup> trimestre 2015

**Président :** Bernard ARGOLAS.  
**Directrice de la publication :** Charlotte PAOLI.  
**Réalisation :** Bernard ARGOLAS, Germaine LE BAS, Charlotte PAOLI.  
**Illustrations et Mise en page :** Germaine LE BAS.  
**Photographies :** Collections privées ou internet libre de droits.  
**Adresse e-mail :** [lefiletdupecheur.asam@gmail.com](mailto:lefiletdupecheur.asam@gmail.com)

### LE MOT DU PRESIDENT

Voici le numéro 134 de notre revue trimestrielle. Vous y trouverez le compte-rendu de trois superbes conférences : d'abord celle de Serge MALCHOR, au théâtre Apollinaire, puis celles de Gabriel JAUFFRET et de Béatrice TISSERAND, qui se sont déroulées devant un public toujours aussi nombreux et chaleureux, qui apprécie de plus en plus le nouveau cadre de nos conférences, l'auditorium du collègue Paul Eluard.

Notre prochaine sortie de printemps aura lieu le 16 mai à Antibes. Vous recevrez bientôt une invitation, et nous espérons que vous serez très nombreux pour découvrir avec nous tout le charme de cette belle cité.

Nouvelle rubrique, dans ce numéro, proposée par Jean-Claude AUTRAN : "Qui se souvient ?..." Sans doute beaucoup de souvenirs et peut-être un brin de nostalgie... !

Notre sortie "Balade-Santé et Patrimoine", à l'initiative de Michel JAUFFRET, prévue le 21 mars, a été reportée à cause des caprices de la météo !!! Ce n'est que partie remise, et nous vous proposerons très vite une nouvelle date.

Bonne lecture à tous.

**Bernard ARGOLAS.**

### Sommaire

|                                                                                    |                    |        |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------|
| Photo : <i>Les Deux Frères</i>                                                     | Serge MALCHOR      | Couv.1 |
| Le Mot du Président.                                                               | Bernard ARGOLAS    | Couv.2 |
| Le Carnet                                                                          |                    | Couv.3 |
| Conférence du 2 février 2015 : <i>"L'affaire du XV<sup>e</sup> Corps"</i> .        | Gabriel JAUFFRET   | 1      |
| Courrier des lecteurs                                                              | Marie DAVIN        | 12     |
| Qui se souvient...des bureaux de tabac?                                            | Jean-Claude AUTRAN | 14     |
| Conférence du 16 mars 2015 : <i>"La mosaïque en Méditerranée et en Provence"</i> . | Béatrice TISSERAND | 17     |
| Légende des photos des pages centrales                                             |                    | 26     |
| Hommage à M. André ROUX.                                                           |                    | 26     |
| Poème : <i>Les Heures</i> .                                                        | André ROUX         | 27     |
| Hommage à Jean BRACCO. Poème : <i>Le Rêve du menteur</i>                           |                    | 28     |
| Conférence du 8 décembre 2014: <i>"Quelques légendes de Sicié"</i> .               | Serge MALCOR.      | 29     |
| Galette des rois                                                                   |                    | 35     |
| Détente.                                                                           | Chantal DI SAVINO  | 36     |

(Toutes les photos de ce numéro proviennent de collections privées et d'Internet libre de droits).

Conférence du 2 février 2015.

## " L'AFFAIRE DU XV<sup>e</sup> CORPS ".

par M. Gabriel JAUFFRET.

En août 1914 le midi de la France s'insurge. Le XV<sup>e</sup> corps où servent tant de ses enfants est accusé d'avoir lâché pied devant l'ennemi. Bien vite il apparaît que cette accusation mensongère tient de la manipulation, de la volonté du ministre de la guerre de désigner un bouc émissaire pour masquer les erreurs tactiques et stratégiques du grand état-major. A ce jour aucune réparation officielle n'est venue réhabiliter dans son honneur le XV<sup>e</sup> corps.

En 1914 le recrutement des régiments est essentiellement régional. Le XV<sup>e</sup> corps qui relève de la XV<sup>e</sup> région militaire (Marseille) est composé de soldats issus des départements du Var, des Alpes Maritimes, des Basses Alpes, des Bouches du Rhône, d'Ardèche, de Corse, du Gard, du Vaucluse. Il compte 15 régiments d'infanterie, d'artillerie, de cavalerie et du génie. Relèvent également du XV<sup>e</sup> corps mais ne sont pas embrigadés 4 bataillons de chasseurs alpins, 2 régiments d'artillerie dont un de montagne. Chaque régiment est fort de 3400 hommes, les bataillons de chasseurs de 1700 hommes. Parmi eux le 112<sup>e</sup> régiment d'infanterie, le 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, le 8<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale, le premier groupe du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie coloniale, chers aux Toulonnais et le 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie, tout aussi cher aux Hyérois. Ce recrutement régional hérité de l'Ancien Régime explique la formidable levée de bouclier du Midi qui se mobilise, monte en ligne pour défendre ses enfants insultés, son honneur bafoué et exiger réparation. Le 18 octobre 1919 Georges LEYGUES à la tribune de l'Assemblée Nationale résumait dans une phrase lapidaire l'ampleur de l'insulte devenue affaire d'état : *"L'abominable légende créée contre le XV<sup>e</sup> corps est un crime"*.

La plupart des ouvrages consacrés au XV<sup>e</sup> corps sont des ouvrages militants, des ouvrages de parti pris. Nous nous sommes efforcés de traiter de l'affaire du XV<sup>e</sup> corps en la resituant dans son époque, dans son véritable contexte en nous écartant volontairement des courants idéologiques qui aujourd'hui se nourrissent encore de ce drame qui ne figure plus dans nos manuels d'histoire.

En 1911 le général Victor MICHEL est appelé au poste de vice-président du Conseil Supérieur de la Guerre par MESSIMY ministre de la guerre. En cas de guerre c'est lui qui prendra le commandement des armées françaises. Le général MICHEL remet au ministre de la guerre un mémoire dans lequel il estime que si les armées allemandes viennent à attaquer la France, elles se garderont bien d'affronter les fortifications de l'est de notre pays mais qu'elles y pénétreront en débordant le Luxembourg et la Belgique en dépit de leur neutralité. Par ailleurs il suggère de renforcer l'artillerie lourde française, d'amalgamer dans de mêmes corps l'active et la réserve pour assurer un front susceptible de protéger la frontière franco-belge. Un million d'hommes déployés entre Lille et Rethel. Le général MICHEL va jusqu'à préconiser une avancée préventive en Belgique en cas d'attaque allemande. Ces propositions seront violemment critiquées par le grand état-major et le ministre de la guerre qui prendra prétexte en juillet 1911 de l'affaire d'Agadir pour retirer sa confiance au général MICHEL qu'il juge trop timoré. Une mise à l'écart liée en fait à d'obscurs règlements de comptes politiques. Le ministre de la guerre Adolphe MESSIMY pressentit pour le remplacer le général GALLIENI mais ce dernier refusa en excipant de son prochain retour à la vie civile qui ne lui permettrait pas de mener à bien sa mission.

La nomination du général PAU fut écartée car il entendait désigner lui-même les commandants d'armées traditionnellement nommés par le président de la République sur proposition du ministre de la guerre. Le choix d'Adolphe MESSIMY ancien Saint-Cyrien devenu radical socialiste se porta sur le Général JOFFRE, officier républicain, discret franc-maçon entretenant néanmoins des relations suivies avec les milieux conservateurs.



Général  
MICHEL

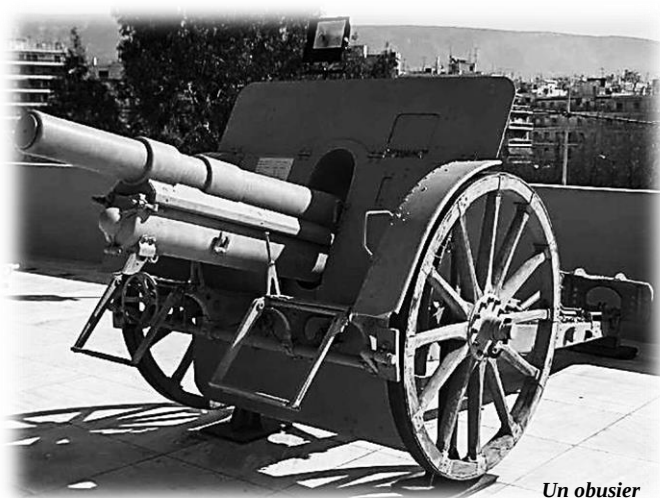


Général  
JOFFRE

JOFFRE ancien polytechnicien qui n'est pas considéré comme un théoricien militaire mais un bon spécialiste de la logistique et des fortifications donne son aval au plan XVII du colonel de GRAND-MAISON qu'il a en partie inspiré. Une décision prise sans doute pour des raisons politiques, le général JOFFRE ne voulant pas entrer en conflit avec le gouvernement. Après avoir retenu un moment l'hypothèse d'une invasion de la Belgique il n'y croit plus et récuse l'amalgame de l'active et de la réserve, et à l'artillerie préfère l'attaque à outrance et *"pousser l'esprit offensif jusqu'à l'excès"*. Sans doute fonde-t-il sa décision sur les enseignements tirés par le grand Etat-Major du conflit russo-japonais (1904-1905) marqué par l'emploi massif de l'artillerie et des mitrailleuses. Le général LOMBARD, chef de la mission militaire française qui a suivi les opérations, reconnaît dans son rapport l'efficacité du canon et de la mitrailleuse, mais il y souligne que la puissance de feu ne saurait remettre en question la fameuse furia française de nos fantassins, seule capable de créer un événement napoléonien et d'emporter la victoire. Une singulière analyse qui confine à l'aveuglement car la guerre russo-japonaise préfigure les guerres du XX<sup>e</sup> siècle non seulement par sa durée, l'importance des forces engagées – plus de 2 millions d'hommes – mais aussi par l'émergence des innovations technologiques dont l'emploi massif des mitrailleuses. Des mitrailleuses à la redoutable cadence de tir utilisées non seulement comme appui feu mais aussi pour briser l'assaut adverse.

Quelques officiers généraux dont les généraux PETAIN et LANREZAC ne partagent pas ce point de vue et mettent en avant le rôle majeur que l'artillerie devrait jouer avant toute offensive, ils ne seront pas écoutés et à bout d'argument le général LANREZAC lancera à ses détracteurs : *"Attaquons, attaquons comme la lune"*. Qu'à cela ne tienne si les troupes allemandes attaquent, le général JOFFRE percera le centre de leur dispositif par une double offensive en Lorraine et au nord de Verdun. Une singulière conception de la guerre qui conduira la France à perdre entre le 20 et le 24 août 1914 la bataille des frontières aux incidences redoutables. Les voies d'invasion de notre pays sont désormais ouvertes, l'ennemi occupe une bonne partie de notre territoire. Une sanction sanglante que la bataille de la Marne dont le général JOFFRE fut le vainqueur incontestable ne pourra effacer les conséquences désastreuses.

Après la bataille de la Marne le grand Etat-Major fit une cruelle constatation, l'ennemi disposait d'une artillerie lourde à longue portée à laquelle il n'avait rien à opposer. A partir de 1880 les progrès de la chimie des explosifs combinés à ceux de la métallurgie et de la mécanique de précision, l'entrée en service des mitrailleuses avec une capacité de 400 coups minute donnaient une nouvelle dimension au combat, l'artillerie étant désormais capable d'interdire la progression de fantassins en terrain libre. Mais comme nous l'avons déjà souligné à quelques exceptions près, les dignitaires de l'armée française n'avaient pas encore pris en compte l'évolution des armements. En 1914 l'Allemagne alignait 7700 pièces d'artillerie, la France 4000. Le parc français était constitué de 3800 canons de 75. Canon remarquable, le canon de 75 avait une cadence élevée de tir, 20 coups à la minute pour une portée de 9 kilomètres. D'une relative mobilité, conçu pour le tir direct il était destiné à soutenir un assaut d'infanterie mais ne pouvait pratiquer de tir à contre pente. L'armée allemande disposait du canon Krupp de 77 aux caractéristiques similaires au canon de 75, une artillerie à longue portée mais surtout de redoutables obusiers de 150 millimètres à tir courbe. Des obusiers qui opéreront de véritables ravages dans les rangs du XV<sup>e</sup> corps.



Un obusier

L'armée allemande disposait du canon Krupp de 77 aux caractéristiques similaires au canon de 75, une artillerie à longue portée mais surtout de redoutables obusiers de 150 millimètres à tir courbe. Des obusiers qui opéreront de véritables ravages dans les rangs du XV<sup>e</sup> corps.

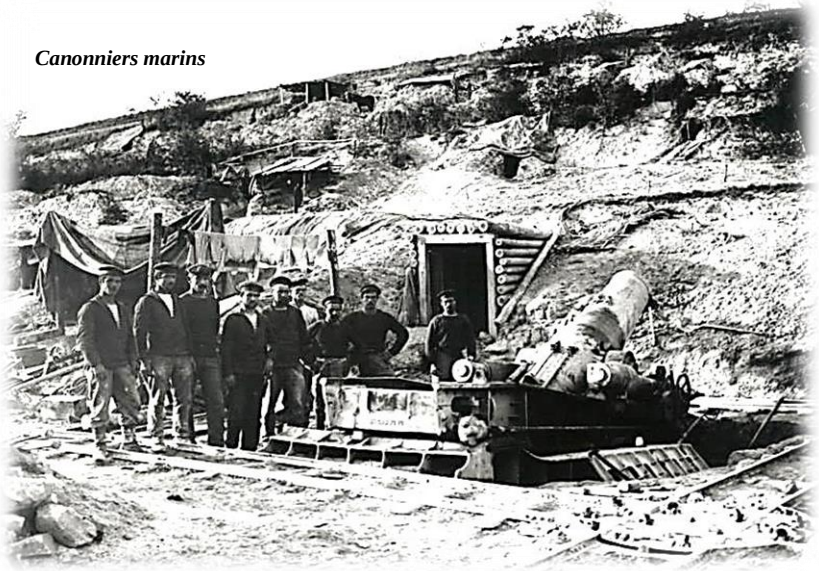
L'amiral LEPOTIER dans un de ses ouvrages *"Les Fusiliers marins"* a apporté un éclairage singulier sur cette situation désastreuse à laquelle la Marine tenta de remédier.

C'est un officier de marine, le capitaine de vaisseau AMET qui suggéra la constitution de batteries



lourdes de 140 et de 160 montées sur des plates-formes de fortune. Deux pièces de 160 servies par des canonniers marins furent installées en octobre et en novembre 1914 dans la banlieue parisienne, deux batteries de 160 marine dans les environs de Toul et deux batteries de 160 à Verdun. Les canonniers marins se signalèrent par une grande compétence en direction de tir, une notion inconnue des artilleurs français uniquement préoccupés par l'artillerie légère tirant à vue. Ce sont des officiers de marine, des ingénieurs d'artillerie navale et des ingénieurs hydrographes qui initièrent leurs camarades de l'Armée de terre à leurs méthodes de calculs de trajectoire tenant compte du vent balistique, de la densité de l'air et de la pression barométrique. Il fallut attendre 1917 pour que les méthodes de calculs des éléments de tir en usage depuis longtemps dans la Marine soient codifiés et rendues réglementaires dans toutes les unités d'artillerie grâce au général HERR.

Canonniers marins



Le capitaine DELVERT notait en 1917 dans ses célèbres *"Carnet d'un fantassin"* : *"Un général disait encore, l'heure de la cavalerie viendra. Il pensait à la percée d'une poursuite à la MURAT. Près de trois années de guerre ne lui avait rien appris"*. La bravoure la plus éclatante des fantassins face à l'artillerie ne pouvait conduire qu'au désastre. Le général LE GROS dans son étude sur la genèse de la bataille de la Marne citait un règlement de décembre 1913 *"l'artillerie ne doit pas préparer les attaques"*. Il faudra attendre l'échec sanglant de l'offensive de 1917 pour que le grand état-major renonce à cette pratique d'un autre âge. Durant la grande guerre plus d'un milliard d'obus sont tombés sur le territoire français et l'on estime que l'artillerie a causé près de deux tiers des pertes humaines enregistrées durant le conflit.

Le capitaine DELVERT notait en 1917 dans ses célèbres *"Carnet d'un fantassin"* : *"Un général disait encore, l'heure de la cavalerie viendra. Il pensait à la percée d'une poursuite à la MURAT. Près de trois années de guerre ne lui avait rien appris"*. La bravoure la plus éclatante des fantassins face à l'artillerie ne pouvait conduire qu'au désastre. Le général LE GROS dans son étude sur la genèse de la bataille de la Marne citait un règlement de décembre 1913 *"l'artillerie ne doit pas préparer les attaques"*. Il faudra attendre l'échec sanglant de l'offensive de 1917 pour que le grand état-major renonce à cette pratique d'un autre âge. Durant la grande guerre plus d'un milliard d'obus sont tombés sur le territoire français et l'on estime que l'artillerie a causé près de deux tiers des pertes humaines enregistrées durant le conflit.

Août 1914 mobilisation générale. A Toulon le canon tonne, les tambours battent la générale, une foule immense a envahi les rues, les terrasses de cafés affichent complet, des passants reprennent en chœur la Marseillaise. Les réservistes du département rejoignent les centres mobilisateurs de Draguignan, de Nîmes pour les artilleurs, de Toulon, de Nice, de Marseille pour les fantassins et les marins. Devenu centre mobilisateur du 112<sup>e</sup> R.I, le lycée de Toulon qui comptera 200 morts parmi ses anciens élèves connaît une activité intense décrite dans un de ses ouvrages par Richard ANDRIEU ancien bâtonnier au barreau de Toulon. Richard ANDRIEU qui servira au titre des réserves comme capitaine au 5<sup>e</sup> bataillon alpin territorial y peint la foule des soldats d'active et de réserve, des professeurs de son fils sous l'uniforme, d'une quarantaine de lycéens qui font la chaîne pour le transport de fusils de capotes, de gamelles, d'outils portatifs. Engagé en première ligne en Alsace, en dépit de l'âge de ses territoriaux, certain de ses sous-officiers sont de la classe 1889, Richard ANDRIEU aura la douleur de perdre son fils, élève du lycée tombé comme aspirant dans les rangs du 414<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. C'est avec sympathie qu'il décrit les paysans réservistes qui vont payer un si lourd tribut à la guerre. 2469 tués dans leurs rangs pour notre seul département.

Dieuze : batteries de 105



Le 7 août l'armée française investit Mulhouse et poursuit son offensive pour atteindre les faubourgs de Colmar. L'armée allemande bat retraite. En Moselle 3 corps d'armée français le XX<sup>e</sup> de Nancy, le XV<sup>e</sup> corps de Marseille, le XVI<sup>e</sup> de Montpellier, s'enfoncent

en territoire ennemi en direction de Dieuze et de Morhange. Ils progressent d'autant plus rapidement que l'ennemi se dérobe jusqu'au 20 août dans une région qu'il connaît bien. Le bulletin des Armées de la République crie victoire, les troupes françaises marchent de succès en succès, l'héroïque armée belge a arrêté la progression des troupes allemandes devant Liège, la révolution gronde à Berlin. Autant d'informations erronées. Ce même jour le piège se referme sur l'armée française. Les Lorrains restés français de cœur alertent le commandement français sur les dangers courus par les unités françaises. On ne les écoute pas. Un capitaine qui revient d'une mission de reconnaissance aérienne sur les lignes allemandes note une énorme concentration d'artillerie ennemie. Il tente en vain d'en rendre compte au grand état-major, on l'éconduit, et devant son insistance on ira jusqu'à le menacer du tribunal de guerre pour tempérer ses propos. A partir de solides positions établies sur un terrain qu'elle a occupé durant 44 ans et doté d'un système signalétique pré-positionné pour le réglage de ses tirs, l'artillerie allemande se déchaîne.

Ses obusiers à tir courbe d'une portée de 12 kilomètres fauchent par milliers les fantassins français et réduisent au silence les batteries françaises. En dépit de l'héroïsme de la division de fer – 37<sup>e</sup>, 69<sup>e</sup>, 26<sup>e</sup>, 79<sup>e</sup> régiments d'infanterie – les troupes françaises sont décimées la plupart du temps sans avoir vu l'ennemi. Le 22 août 1914, journée la plus meurtrière jamais connue par l'armée française,



22 août 1914

27000 soldats sont fauchés par la mitraille, quatre fois plus qu'à Waterloo.

Quand le XV<sup>e</sup> corps se replie sur ordre il a perdu 9800 hommes dont 180 officiers, les chasseurs alpins du 23<sup>e</sup> et du 27<sup>e</sup> B.C.A., fer de lance de l'infanterie française, 3400 hommes. Le XV<sup>e</sup> corps taillé en pièce devant Dieuze et Morhange doit battre retraite. GALTIER-BOISSIERE le fondateur du célèbre *Crapouillot*, caporal dans un régiment d'infanterie dans la *"Fleur au fusil"* témoignera en ces termes du repli des troupes françaises : *"Sur la route s'écoule un flot d'hommes aux yeux hagards, couverts de sueur et de poussière, aux uniformes en lambeaux. Des soldats ont perdu leur képi, leur sac, leur équipement, n'ont conservé que leur fusil. Des blessés titubant, sautant à cloche pied, s'accrochent à leur camarade. C'est la retraite peut être la déroute"*. Dans une charrette des blessés dont GALTIER-BOISSIERE dit : *"Ils gisent complètement immobiles, côte à côte sur une litière de paille éclaboussée de sang ; ils ont des visages de cire ; certains ont la peau verte comme s'ils étaient éclairés par un bocal de pharmacien ; aucun ne se plaint. Je mande à l'un d'eux qui à la tête toute bandée et un bras en écharpe, s'il a vu les Prussiens. Il lance un jet de salive rouge et dit : Moi... j'ai rien vu."*

Des unités ont certes cédé à des moments de panique mais le XV<sup>e</sup> corps restera toujours entre les mains du commandement comme le reconnaîtra dans ses mémoires le Président POINCARE. Les erreurs du XVII<sup>e</sup> plan sont flagrantes.



Président  
POINCARE

De ce triste épisode de la Grande Guerre le colonel ALERME, un beau soldat qui chargea à la tête de ses coloniaux dira : *"Les états-majors en étaient restés au fusil à pierre, ils pensaient couper l'armée allemande en deux. Les canons et les mitrailleuses ont flanqué tout ça cul par-dessus tête; un carnage! Tout ce qu'il y avait de mieux dans l'armée française."* Le XV<sup>e</sup> corps trouvera encore la force d'âme pour s'illustrer à la bataille de Vassincourt dont l'évêque de Verdun dira : *"Ce fut l'horreur d'un combat acharné, qui dura cinq jours, l'incendie, la ruine, l'épouvante, le carnage. Vassincourt fut un creuset, une fournaise, un calvaire mais ce fut aussi un des*



coins les plus glorieux du champ de bataille de la Marne et son nom brillera comme un rayon de cette grande victoire". Ne voulant pas désavouer son plan de campagne le général JOFFRE le 21 août à 19 heures joint le ministre de la guerre et lui déclare : *"L'offensive de Lorraine a été superbement entamée. Elle a été enrayée brusquement par des défaillances individuelles ou collectives qui ont entraîné la retraite générale et nous ont occasionné de très grosses pertes. J'ai fait replier en arrière le XV<sup>e</sup> corps qui n'a pas tenu sous le feu et qui a été la cause de l'échec de notre offensive. J'y fais fonctionner ferme les conseils de guerre"*. La transcription de cet appel est conservée dans la série des télégrammes adressée par le général JOFFRE au ministre de la guerre. Dans ce télégramme le général JOFFRE omet de dire qu'ordre a été aussi donné de se replier aux XX<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> corps d'armée. Le ministre de la guerre MESSIMY s'empresse et charge GERVAIS sénateur et journaliste avec qui il entretenait des relations d'amitié de dénoncer l'attitude du XV<sup>e</sup> corps accusé d'avoir lâché pied devant l'ennemi. En 1919 le témoignage d'un sénateur varois permettra d'établir que GERVAIS ne fut que le porte-plume servile du ministre qui rédigea lui-même le texte incriminant le XV<sup>e</sup> corps.

Sénateur  
GERVAIS



Le 24 août *Le Matin* le journal français qui a le plus fort tirage des quotidiens français, 1300000 exemplaires, publie l'article du sénateur GERVAIS qui va mettre le feu aux poudres : *"Une division du XV<sup>e</sup> corps composée de contingents d'Antibes, de Toulon, de Marseille et d'Aix a lâché pied devant l'ennemi. Les conséquences ont été celles que les communiqués officiels ont fait connaître. Toute l'avance que nous avons prise au-delà de la Seille, sur la ligne Alincourt, Delme et Château-Salins a été perdue ; tout le fruit d'une habile combinaison stratégique, dont les débuts heureux promettaient les plus brillants avantages a été momentanément compromis, malgré les efforts des autres corps d'armée qui participaient à l'opération, et dont la tenue a été irréprochable. La défaillance d'une partie du XV<sup>e</sup> corps a entraîné la retraite sur toute la ligne"*. GERVAIS après quelques considérations générales écrivait encore : *"Surprises sans doute par les effets terrifiants de la bataille, les troupes de l'aimable Provence ont été prises d'un subit affolement. L'aveu public de leur imparadmissible faiblesse s'ajoutera à la rigueur des châtiments militaires"*. La plupart des journaux parisiens sous prétexte de préserver l'union sacrée dirigeront leurs attaques sur le ministre de la guerre et GERVAIS et dénoncent la censure qui aurait dû interdire la parution de l'article publié dans *Le Matin*, mais un petit nombre de titres reprennent ses accusations. S'estimant bafoué dans son orgueil provençal Charles MAURAS lançait dans l'Action Française à l'adresse de MESSIMY : *"L'homme ou le corps qui lâche pied devant l'ennemi mérite le peloton d'exécution, mais l'homme d'Etat qui lâche le secret dont il a le dépôt mérite le fust"*.

L'attitude de CLEMENCEAU sénateur du Var qui compte tant d'électeurs parmi les soldats du XV<sup>e</sup> corps est pour le moins d'une singulière imprudence puisque dans *L'Homme Libre* il écrit : *"Notre XV<sup>e</sup> corps a cédé à un moment de panique et s'est enfui en désordre sans que les officiers aient fait paraître tout ce qui était en leur devoir pour l'empêcher. On connaît la nature impressionnable des Méridionaux"*. Le sénateur du Var déclare avoir appris que des soldats et des officiers ont été fusillés sur le front des troupes et il estime que c'est une "bonne chose". CLEMENCEAU beaucoup plus tard prendra la défense du XV<sup>e</sup> corps et aujourd'hui encore on s'interroge sur les raisons de cette déclaration aussi hâtive qu'intempestive. Sans doute est-il encore sous le choc de la fronde viticole de 1907 dans laquelle il a vu une renaissance de l'antiparlementarisme, une tentative séparatiste, une remise en cause de l'unité de la Nation, de

CLEMENCEAU

la mutinerie des soldats du 17<sup>e</sup> de ligne pour la plupart fils de vignerons dans lesquels il voyait des rebelles. Et aussi comment ne pas se souvenir de l'apostrophe du député socialiste Maurice ALLARD lors du débat sur l'amnistie des viticulteurs : *"Monsieur CLEMENCEAU est décidément l'homme des rancunes tenaces et des vengeances longtemps savourées"*. Le ton sera tout autre dans les journaux du Midi. *Le Petit Provençal* qualifie d'infamie l'article du *Matin*, le *Petit Marseillais* qui ne mâche pas ses mots traite GERVAIS de *"honte du sénat"* et de *"fumier de la presse"*.

A Toulon *Le Petit Var* opte pour une attitude modérée car lui aussi ne veut pas briser l'union sacrée, mais il menace : "*Nous réglerons les comptes après*" et il tiendra parole.

Les élus se mobilisent, Jean Baptiste ABEL et Auguste BERTHON députés du Var en appellent au président du Conseil. Toutes options confondues les populations du Midi, leurs élus vivent l'affaire du XV<sup>e</sup> corps comme un véritable outrage, des maires varois interdisent la vente du *Matin* dans leurs communes. C'est une véritable tempête qui se lève sur toute la Provence. Le Général SERVIERES qui commande la XV<sup>e</sup> région militaire tente d'interdire *Le Matin* en Provence mais reçoit des instructions ministérielles le lui interdisant. Maires, députés, sénateurs, conseillers généraux font le siège de la présidence du Conseil et l'inondent de motions vengeresses. Les fromages Gervais accusent une telle chute dans leurs ventes que leur direction par voie de publicité est contrainte d'annoncer qu'elle n'a aucun lien avec le sénateur du même nom. Le 26 août MESSIMY est congédié sans ménagement par le président du Conseil qui le considère comme un exalté, un cyclothymique. Le 10 août il était allé jusqu'à demander au général JOFFRE de faire traduire devant le conseil de guerre les généraux qui n'auraient pas rempli leur devoir et de les faire fusiller pour l'exemple.

Adolphe  
MESSIMY

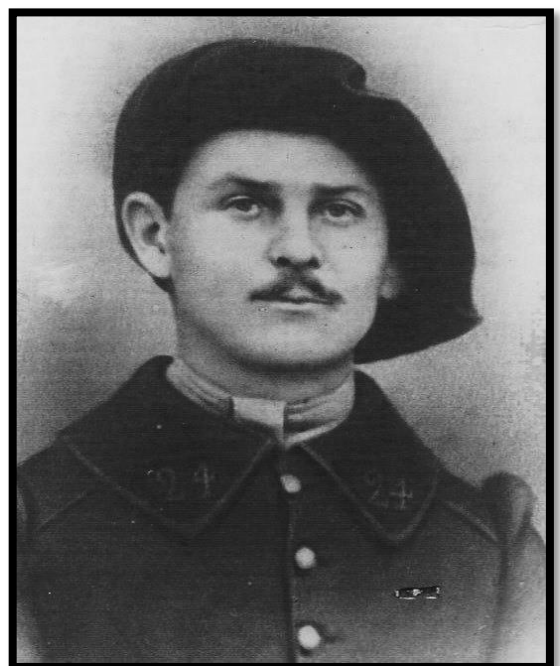


Un singulier personnage que celui de MESSIMY. Ancien Saint-Cyrien, breveté de l'Ecole de Guerre il optera pour une carrière politique qui le conduira à la députation et à plusieurs fonctions ministérielles. Radical-socialiste il votera en 1905 la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat ce qui lui vaudra de solides inimitiés dans les armées. Après son éviction du gouvernement il reprendra du service, commandera la 6<sup>e</sup> brigade de chasseurs sera blessé à 2 reprises, cité à 8 reprises dont 6 fois à l'ordre de l'Armée, libérera Colmar. MESSIMY terminera la guerre comme général de brigade. Titulaire de la croix de guerre avec palme, Grand Officier de la Légion d'honneur, il poursuivra ensuite sa carrière politique. MESSIMY est limogé mais le mal est fait. Le 28 août, VIGNE, député de Brignoles, se rend à Paris pour demander des sanctions contre ceux qui outragent le XV<sup>e</sup> corps et le président du Conseil fait diffuser un télégramme dans

lequel il précise que les incidents qui ont affecté le XV<sup>e</sup> corps se sont limités à quelques désordres individuels et non à une défaillance générale et qu'il s'est vaillamment comporté. Les condamnations sans équivoque des attaques conduites contre le XV<sup>e</sup> corps venues aussi bien des autorités politiques que militaires ne suffiront pas à mettre un terme à l'accusation de lâcheté qui pèse sur lui. Ses officiers, ses soldats seront brocardés, insultés, ses blessés mal soignés ou soignés avec retard, renvoyés au front leurs blessures mal cicatrisées.

L'émotion grandit dans le Midi quand on apprend que des soldats du XV<sup>e</sup> corps ont été fusillés pour l'exemple. Dans la nuit du 10 au 11 septembre 16 blessés sont dirigés sur l'ambulance de Ligny en Barrois où ils sont examinés par le médecin major CATHOIRE, un Lillois qui nourrit un fort sentiment de prévention à l'égard des Méridionaux qu'il accuse de couardise. Le médecin major CATHOIRE, dont le docteur LAVERGNE pharmacien du XV<sup>e</sup> corps dira qu'il était une brute mal embouchée connu pour sa violence, reconnaît parmi les blessés 6 soldats coupables à ses yeux de mutilation volontaire qui seront condamnés à mort. Seuls 2 d'entre eux seront fusillés le 19 septembre. Un Six-Fournais le chasseur Auguste ODDE et Joseph TOMASINI originaire de Monacia en Corse. Forgeron de son état le chasseur ODDE blessé à Wassincour est examiné le 8 septembre par le médecin major CATHOIRE. Le 18 septembre il est déféré devant le conseil de guerre de la 29<sup>e</sup> division qui réunit sur le champ le condamne à mort sans instruction

Chasseur Auguste ODDE



préalable ainsi que le permettait l'article 156 du code militaire. Le 12 décembre 1918 ils seront réhabilités et recevront à titre posthume la croix de guerre et la médaille militaire après une enquête diligentée auprès de leurs camarades de combat et de leurs chefs qui attesteront de leur bravoure. A Six-Fours et à Monacia en mars 1919 devant la population réunie les représentants de l'Etat viendront présenter à leurs familles les excuses de la République. Le docteur CATHOIRE fut retiré du front mais il ne fut jamais inquiété. Les membres du conseil de guerre de la 29<sup>e</sup> division, auteurs de cette sinistre parodie de justice, bénéficieront de la loi d'amnistie du 24 octobre 1919.

Les accusations portées contre le XV<sup>e</sup> corps, au sein même des armées en dépit des sanctions qui frapperont ceux qui les colportent, dureront durant toute la guerre. Nous retiendrons un incident significatif maintes fois évoqué qui s'est déroulé au début du mois de septembre 1914 en gare de Toulon. Aux ordres d'un vieux capitaine de la territoriale de jeunes recrues du 112<sup>e</sup> régiment d'infanterie se préparent à prendre le train pour rejoindre le front. Survient un officier d'état-major qui arrivé à leur hauteur leur lance à la figure : "XV<sup>e</sup> corps de lâches". Le vieux capitaine gifle l'insulteur et des témoins oculaires nous ont assuré que ce sont les soldats qui l'entouraient qui l'ont empêché de dégainer son sabre, des soldats qui avaient déjà la main sur le fourreau de leur baïonnette.

Les défenseurs du XV<sup>e</sup> corps considèrent souvent l'outrage qu'il a subi comme un épisode de la guerre du Nord contre le Sud censée avoir déchiré la France, une réalité sans doute quelque peu exagérée qui a nos yeux mérite d'être tempérée. Leur thèse relève très souvent de la plaidoirie et repose sur des faits, des déclarations certes exacts qui ont autant plus de force qu'ils procèdent de l'amalgame. Jean-Yves LE NAOUR dans un ouvrage fort intéressant et fort documenté "*La légende noire du XV<sup>e</sup> corps*" pour justifier le mépris et le peu de considération portée aux Méridionaux n'hésite pas à remonter au genre littéraire des gasconnades à l'honneur au XVIII<sup>e</sup> siècle et d'évoquer "*Marseille l'éternelle rebelle que Louis XIV faisait surveiller par les canons des forts Saint-Jean et Saint-Nicolas*", Toulon livré aux Anglais en 1793, le massacre des contre-révolutionnaires en Avignon en 1791.

Et de citer quelques phrases assassines de Victor HUGO : "*quand le soleil du Midi frappe sur une idée il en fait sorti des crimes*", d'Alexandre DUMAS, d'Alphonse DAUDET qui transforment le Provençal en bouffon national, MICHELET pour qui la vraie France est celle du nord, TAINE, GOBINEAU, Gaston MERY qui réhabilite les celtes au détriment des Judéo-Provençaux et de bien d'autres encore.

La réalité nous semble plus prosaïque. Le dédain, la haine parfois voués au Midi nous semblent procéder de fondements moins littéraires : résistance au coup d'état de 1851, adhésion plus rapide du Midi que le Nord à la République, séparation de l'Eglise et de l'Etat mieux admise dans le Midi que dans les autres régions françaises et surtout révolte des vigneron en 1907. La droite nationaliste qui domine dans le Nord verra dans le Midi un peuple bavard, désordonné, emphatique, peu travailleur, une sorte d'anti-France ouverte à tous les courants antinationaux et antisociaux. Les parlementaires du Nord soudoyés par le lobby des betteraviers critiqueront jusqu'à l'indécence le Midi avec pour seul objectif

le maintien du sucrage des moûts propice à toutes les fraudes voire à la fabrication de vins artificiels au moment où les vigneron méridionaux, face à l'effondrement des cours, crient misère.

La révolte des vigneron, et surtout la mutinerie des soldats du 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie pèsera de tout son poids dans l'hostilité du Nord envers le Sud. Pourtant c'était oublier, que dans notre département où le village de Néoules fut le fer de lance de l'organisation de manifestations qui rassemblèrent sans violence à déplorer des milliers de



Mutinerie des soldats du 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie



personnes, que la majeure partie de ses élus demeurèrent fidèles à l'ordre républicain. Deux rapports publiés en septembre et en octobre 1907 par le chef de bataillon BOUYSSOU et le général GOUPILLAUD attisèrent encore plus l'hostilité du Nord envers le Sud. Dans le soldat du Midi le commandant BOUYSSOU voyait un paresseux souple et faux capable des pires excès, acquis aux doctrines socialistes et antimilitaristes dans un pays où le respect de l'autorité est aboli, le mépris de toute hiérarchie érigé en principe. Le général GOUPILLAUD ne sera pas plus tendre assurant que l'antimilitarisme progresse à chaque période de réservistes ou de territoriaux. Il qualifie le recrutement régional de funeste dans une région éloignée des frontières dangereuses, et voit dans le soldat du Midi un paresseux, un vaniteux, peu soucieux de l'estime de ses chefs. Pour le commandement la révolte des vignerons n'a jamais été qu'une fâcheuse réminiscence de la Commune. Alors après de tels brevets d'indignité comment ne pas désigner à la vindicte publique le XV<sup>e</sup> corps, véritable bouc émissaire qui masquera les erreurs du grand état-major. Ces jugements à l'emporte-pièce méritent pourtant d'être tempérés. En 1906 *Le Petit Marseillais* s'élevait contre la propagande antimilitariste et assurait qu'il convenait de lui mettre un terme. A partir de 1910 des Méridionaux de plus en plus nombreux se rendaient dans les pays annexés, leur dernière visite remontant au mois de juillet 1914. En 1912 le professeur HENRY constatait au terme d'une tournée de conférences qu'il avait notamment conduit à Toulon que le Midi "*s'éveillait nationalement*" et qu'il admettait la rude nécessité de défendre nos frontières. Cette observation se confirmait lors de la visite du président POINCARE en juin 1913 à Toulon. Le Parti socialiste, qui lors de son congrès départemental tenu à Hyères le 9 mars 1913 avait dénoncé la durée du service militaire portée à 3 ans, n'avait reçu qu'une maigre audience. Le 30 octobre de la même année le 7<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied de retour du Maroc était reçu triomphalement à Draguignan. En 1913 l'idéologie s'efface devant le sentiment national.

Le 14 juillet 1919 devant le cénotaphe dressé place de la Liberté l'amiral SAGOT DU VAUROUX rend hommage aux soldats du XV<sup>e</sup> corps, au beau 112<sup>e</sup> régiment d'infanterie qui s'est couvert de gloire et aux chasseurs alpins en grande partie recrutés dans notre région. Le 12 juillet Auguste CHAINAS révèle dans *le Petit Var* que le véritable auteur de l'article infamant publié dans *Le Matin* était MESSIMY en personne et en apporte une preuve irréfutable livrée par un sénateur varois Victor REYMONENQ. Le 16 juillet il revient à la charge avec un titre à la une "*L'heure est venue de s'expliquer, on s'expliquera*". Gwynplaine (nom de plume d'HENSELING) le 17 juillet signale que la censure l'a empêché de publier les articles qu'il avait consacrés à la lâcheté du sénateur GERVAIS et aux attaques dirigées contre les soldats provençaux par un médecin militaire en service à Toulon et par un fonctionnaire qui insulta un officier colonial déjà blessé à la bataille de la Marne et depuis tué à l'ennemi.



Victor  
REYMONENQ

Il rappelle qu'il lui fut interdit de faire état des belles citations obtenues par nos concitoyens. Et Gwenplaine de réclamer un châtiment contre celui qui divisa le pays aux premières heures de l'union sacrée, "*contre celui qui nous fit une effroyable blessure*". Tout au long du mois d'août une série d'actions est entreprise en faveur du XV<sup>e</sup> corps par le conseil municipal de Toulon, la ville de Pierrefeu, les parlementaires varois et différentes localités du département. Le 1<sup>er</sup> août *Le Petit Var* réclame une grande revue navale à Toulon et la glorification du XV<sup>e</sup> corps. L'amiral SAGOT DU VAUROUX manifeste son accord et le maire de Toulon Victor MICHOLET assure que le président de la République assistera à la revue navale. Les prises de positions souvent enflammées se multiplieront pour que le projet de revue navale de la victoire et de glorification du XV<sup>e</sup> corps se réalise. Le retour des régiments dans leurs garnisons varoises donne lieu à de brillantes cérémonies où chaque fois le XV<sup>e</sup> corps est mis à l'honneur. Le 5 septembre le sénateur GERVAIS confirme les accusations de Victor REMONENQ. C'est bien MASSIMY qui a rédigé la lettre infamante publiée dans *Le Matin*. Le député Louis MARTIN s'engage publiquement à provoquer un débat parlementaire sur le XV<sup>e</sup> corps. Auguste CHAINAS alors directeur du *Petit Var* tonne une nouvelle fois contre MESSIMY dont la mauvaise action doit être "*dénoncée et flétrie à la tribune du parlement*." Aujourd'hui les plus anciens d'entre nous se souviennent encore de l'alacrité de sa plume et de ses féroces billets publiés

rituellement en italique à la charnière de la deuxième page du *Méridional-La France* alors qu'il était plus qu'octogénaire.

Le 14 septembre Gwenplaine monte à nouveau au créneau. Y-a-t-il des juges en France s'interroge-t-il et de poursuivre en ces termes : *"En août 1914 un homme a commis un crime effroyable poursuivant un but de basse politique. Il a en pleine guerre en face de l'ennemi calomnié non pas un individu mais toute une région de la France. Il a dressé contre la Provence et ses fils toutes les autres provinces. Monsieur MESSIMY, ministre de la guerre, le même que nous avons vu tremblant et pâle la bouche pleine d'injures, au jour de cette mystérieuse panique qui secoua toute une armée aux obseques des morts de la Liberté. Monsieur MESSIMY chef suprême d'une armée frémissante et debout pour défendre la patrie attaquée, envahie, désigne à la colère du pays les soldats de Provence"* et disait : *"Ce sont des lâches, ils ont fui et sont cause de notre défaite."* Or ce disant MESSIMY mentait et mentait sciemment. Qu'il ait depuis, simple capitaine de chasseurs chassé de la rue Saint Dominique, conquis ses étoiles sur les champs de bataille, c'est possible mais j'ai rappelé à ce propos le vers de notre immortel Victor HUGO : *"La gloire efface tout excepté le crime". "C'est pourquoi il faut que le crime de monsieur MESSIMY commis devant l'ennemi ait une sanction éclatante"*. Le 7 octobre Auguste CHAINAS s'élève contre une nouvelle rumeur outrageante dirigée contre le Midi, cette fois contre ses marins. Il s'en prend à un document officiel qui mettrait en évidence la mauvaise conduite

des marins provençaux. Le 8 septembre il dénonce *"le sous GERVAIS de la marine"*, un capitaine de frégate expressément désigné dont il dit qu'il est couvert par le ministre de la marine Georges LEYGUES. Le 13 octobre la suppression de l'état de siège et de la censure est officiellement annoncée.

Le 19 octobre Georges LEYGUES rend hommage aux Méridionaux et à leur vaillance, réduit les accusations portées contre les marins provençaux, demande des explications à l'auteur du rapport les stigmatisant et précise qu'il fera ce que *"la justice décidera de faire"*. Auguste CHAINAS continue à dénoncer les tristes relents d'une calomnie reprise par un capitaine de frégate *"en mal de médisance mokophobe"*. L'affaire en restera là sans doute grâce à l'autorité du ministre de la marine. Les jours passent, la

meurtrissure demeure mais l'approche des élections législatives contribue à

ramener l'affaire du XV<sup>e</sup> corps à un rang secondaire. Aucune manifestation nationale ne viendra réparer l'outrage subi par le XV<sup>e</sup> corps. Jules BELLEUDY ancien préfet du Vaucluse défenseur charismatique du XV<sup>e</sup> corps verra en eux les petits-fils des héros de l'Armée d'Italie en 1796 où servirent tant de Varois. Le 112<sup>e</sup> Régiment d'infanterie cher aux toulonnais, un des plus vaillants régiments d'infanterie de l'armée française a compté dans ses rangs 3944 morts et son drapeau porte l'insigne de la fourragère à quatre palmes. Le 3<sup>e</sup> Régiment d'infanterie a eu 23 citations pour la Légion d'honneur, 24 pour la Médaille militaire, 70 à l'ordre de l'armée, 99 à l'ordre du corps d'armée, 321 à l'ordre de la division, 282 à l'ordre de la brigade, 2044 à l'ordre du régiment. Le 11 novembre 1918 le XV<sup>e</sup> corps fait l'appel de ses morts 50000 tués à l'ennemi.

Jusqu'au dernier jour de la guerre le XV<sup>e</sup> corps n'a cessé de s'illustrer sur le champ de bataille. Le XV<sup>e</sup> corps le 1er octobre 1918 se trouve au nord de

Saint Quentin dans le secteur de Péronne. Après une

intense préparation d'artillerie il attaque la position dite Hindenburg et au prix de lourdes pertes et de sanglants engagements il atteint le canal de la Sambre auquel les Allemands s'accrochent avec l'énergie du désespoir. Le 4 novembre à 5 heures 30 les unités du XV<sup>e</sup> corps tentent le franchissement du canal sur des passerelles de fortune sous un déluge de feu. A la fin de la journée le canal est franchi,



Georges  
LEYGUES



Péronne

une tête de pont est conquise, l'ennemi recule. Le XV<sup>e</sup> corps fait 2000 prisonniers et s'empare de 30 canons. Certaines de ses compagnies prises sous le feu impitoyable des mitrailleuses de la 20<sup>e</sup> division de chasseurs, une des meilleures de l'armée allemande sont réduite à 60 hommes. Le commandant LAURE écrira de cet engagement *"J'ai vu ces défenses du canal de la Sambre le lendemain de leur enlèvement par nos bataillons. Il a fallu pour les prises d'assaut une confiance, une bravoure, je dirai même une témérité surhumaine"*. Le 10 novembre il poursuit l'ennemi arrive à la frontière franco-belge et le 11 novembre quand il est surpris par le cessez le feu il se préparait à lancer une nouvelle attaque. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, le XV<sup>e</sup> corps avait bousculé l'ennemi sur une profondeur de 80 kilomètres, fait 7200 prisonniers, pris à l'ennemi 126 canons et 1200 mitrailleuses.

Au terme de 52 mois de guerre, le maréchal PETAIN, le 11 novembre 1918, dira des soldats du XV<sup>e</sup> corps : *"Votre nom est de ceux que le pays n'oubliera pas, à juste titre il vous restera reconnaissant de ce que vous avez fait pour lui"*.

Le plus bel hommage rendu au XV<sup>e</sup> corps viendra de deux villages lorrains dont les habitants ont pu mesurer la vaillance. Le 22 août 1926 le modeste village de Vergaville inaugurerait un arc de triomphe en l'honneur de ses soldats : *"Ces pauvres enfants méritaient bien un pareil hommage. Presque tous du Midi, ignominieusement calomniés par un accusateur sans scrupule, ils sont venus mourir à plus de 20 kilomètres de l'ancienne frontière en faisant courageusement et gaiement leur devoir"*. Le 16 août 1936 le village de **Bidestroff**, point le plus avancé de l'attaque de la II<sup>e</sup> armée dont relevait le XV<sup>e</sup> corps érigait un monument à la mémoire de ses soldats : *"Oh ils l'aimaient déjà la brumeuse Lorraine, ces enfants de notre soleil, ils l'aimaient bien avant la Grande Guerre où ils sont tombés"*. Cet hommage, cette marque d'affection envers des soldats tombés sur le sol de Lorraine ira droit au cœur des Provençaux. Le 6 août 1939 à Wassincourt en présence d'Edouard DALADIER président du Conseil, du maréchal PETAIN, de l'évêque de Verdun et de très nombreux parlementaires un solennel hommage fut rendu aux soldats méridionaux mais il n'y aura aucune réparation publique pour réhabiliter dans son honneur le XV<sup>e</sup> corps bafoué pour des raisons d'état.



#### BIBLIOGRAPHIE

- La légende noire des soldats du Midi*. Jean Yves LE NAOUR. Vendémiaire édition 2013.
- Des républicains diffamés pour l'exemple. La légende noire du XV<sup>e</sup> corps d'armée*. Maurice MISTRE RIMBAUD. C'est à dire édition. Collection mille mots chuchotés. 2012.
- Historica : Philippe CONRAD. Septembre 1914. Le sang de la Marne*. Editions Heimdal.
- Vie et mort des Français 1914-1918*. André DUCASSE, Jacques MEYER, Gabriel PERREUX. Editions Famot. Librairie Hachette 1978.
- Les Fusiliers Marins*. Contre-amiral LEPOTIER. Editions France Empire 1962.
- Fusillés pour l'exemple 1914-1915*. Général André BACH. Editions Taillandier.
- Le Petit Var 1914-1918*. Fonds ancien de la bibliothèque municipale de Toulon.
- Le XV<sup>e</sup> corps à la bataille de la Marne. Le combat de Vassincourt*. Jules BELLEUDY. Bulletin des Amis du Vieux Toulon.
- Au beau temps des colonies Port Tarascon*. Albert GIRAUD. Bulletin de l'Académie du Var 2012.
- La Provence de 1900 à nos jours*. J-B GAGNEBET, Pierre GUIRAL, Louis PIERRIN Felix RAYNAUD, Constant VAUTRAVERS. Editions Privat.
- Voyage aux Pays rouges par un conservateur*. Pion 1873.
- Pauvre Miejour. Pauvre Midi. La révolte des vignerons 1907-1977*. Editions La Courtille.
- Le jour le plus meurtrier de l'histoire de France 22 août 1914*. Jean Michel STEG. Editions Fayard.
- 1914-1918. Reportage de guerre. Choix de textes de COLETTE, Albert LONDRES, Edith WARTON, Myriam HARRY, Marc ELYS, Conan DOYLE*. Collection Pocket.
- Le petit livre de la Grande Guerre*. Jean Yves LE NAOUR. Editions J'ai lu.
- La France en guerre. La grande mutation*. Jean-Jacques BECKER. Editions complexes.
- D'une guerre à l'autre*. Roland DORGELES. Collection Omnibus.
- Foch*. Jean AUTIN. Collection Académique Perrin.



**COMPLEMENT D'INFORMATION A LA CONFERENCE  
" L'AFFAIRE DU XV<sup>e</sup> CORPS ".**

Le 12 janvier 2015 j'ai eu le plaisir d'assister à la conférence intitulée "L'affaire du XV<sup>e</sup> Corps", par Monsieur Gabriel Jauffret.

Une conférence de grand intérêt qui pose le regard sur certaines pages de la Première Guerre Mondiale. Une conférence qui rappelle et interpelle. Toute interpellation de ce genre vous préoccupe, vous suit et vous incite à l'approfondissement et au complément d'information. Pour cette raison je me suis tournée vers la presse allemande.

Le journal *Die Welt* l'équivalent du *Monde* publie le 13 mai 2014 un article intitulé "*Für Paris war der Süden voller Feiglinge*", de Wolf LEPENIES.

[ "*Pour Paris le Midi grouillait de lâches !* ". (Traduction du titre allemand).]

Cet article illustre par cette image<sup>1</sup> un aspect du sujet traité par M. JAUFFRET.

Les uniformes différents, de la casquette au pantalon, mettent d'emblée l'accent sur la scission entre Français du Nord et Français du Midi.



Traduction de passages de l'article paru dans *die Welt* :

- ✓ Par ailleurs dès le 17<sup>e</sup> siècle MONTESQUIEU formule dans sa théorie climatologique dans "*L'esprit des lois* ", la base pseudo-scientifique de cette différence : le froid du Nord favorisant énergie, vitalité, courage et virilité, la chaleur du Sud par contre conduisant à la mollesse et au laisser-aller indolent.
- ✓ Ernest RENAN (1823-1892) prétendait que le malheur de la France résidait dans le Sud ; la France n'aurait plus de problèmes dès lors qu'elle se séparerait du Languedoc et du Sud. Il attribuait la défaite de la France en 1870 déjà aux soldats du Midi.
- ✓ Alphons DAUDET (1840-1897) a peint le Méridional en fanfaron et chasseur incapable de tirer un lièvre. Ces clichés apposaient aux soldats du Midi le tampon de "*Tartarin*" et de lâches avant même d'être arrivés au front.
- ✓ Le sociologue Pierre BOURDIEU (1930-2002) va jusqu'à dire : " l'effet MONTESQUIEU", le combat entre stéréotypes positifs et négatifs reste présent de nos jours dans des débats inter-français. (Fin de traduction).

Je souhaitais par cette traduction faire connaître le point de vue de la presse allemande pour montrer que cet évènement ne s'était pas arrêté à la frontière.

Ulrike ECHARD.

<sup>1</sup> Foto: Abt. Archiv. BDR,10R126/13. Die Heilige Union der Grande Nation mit Soldaten aus Nord und Süd : Plakatgrafik zur Ausstellung [("*La Faute au Midi. Soldats héroïques et diffamés*" in Aix-en-Provence)].

## "HISTOIRE DE LA MOSAÏQUE EN MEDITERRANEE ET EN PROVENCE"

par Mme Béatrice **TISSERAND**.

*Docteur en archéologie islamique (Paris I Panthéon-Sorbonne).*

### **DEFINITION.**

La mosaïque est un art décoratif où l'on utilise des fragments de pierres, de verre, de matériaux précieux, de céramique... assemblés à l'aide d'un liant, de mastic ou d'enduit pour former des motifs géométriques, végétaux ou figurés. Dans la plupart des cas les fragments sont appelés des **tesselles**.

Très utilisée pendant l'antiquité gréco-romaine, chez les Byzantins qui sont les continuateurs des Romains, la mosaïque reste en usage tout au long du Moyen-âge et de la Renaissance. Après avoir quasiment disparu pendant plusieurs siècles, cet art est réapparu au grand jour avec l'Art nouveau (fin XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup>).

Aujourd'hui la mosaïque est utilisée pour des projets artistiques ou dans des projets d'architecture et de décoration.



### **TECHNIQUE.**

La technique de la mosaïque vient de Grèce. Elle est ensuite adoptée et développée par les Romains qui la diffusent dans l'ensemble des provinces de l'Empire.

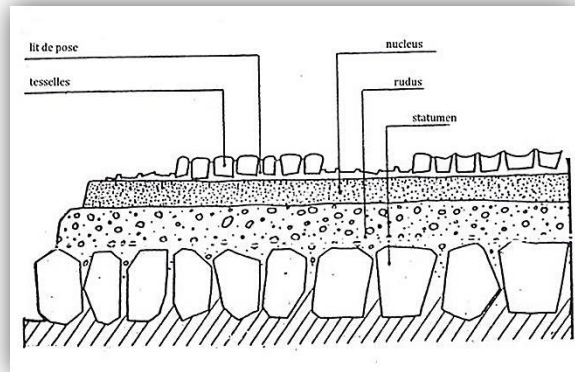
Les tesselles sont faites en plusieurs matériaux qui permettent des effets différents et ont chacun leur avantage :

- ♦ **Les galets** : facilement trouvables dans les régions fluviales et littorales mais offrent peu de choix de couleurs.
- ♦ **Les pierres** (calcaire, gypse...) : facilement trouvables localement mais avec un choix de couleurs restreint.
- ♦ **Le marbre** : nombreuses couleurs et matériau très résistant mais c'est un matériau lourd, rare et donc coûteux.
- ♦ **La pâte de verre** : effet de transparence, couleurs vives mais il faut des ateliers de verriers à proximité ou d'importants moyens financiers pour faire venir ce matériau fragile.
- ♦ **L'or et l'argent** : on insère une feuille d'or ou d'argent entre deux couches de verre, cette feuille ainsi protégée bénéficie d'une brillance incomparable.
- ♦ **La céramique** (céramique commune ou carreaux de grès) : en réutilisation, possède une coupe facile et résiste assez bien à l'eau et au froid.
- ♦ **Les émaux de Briare** : très résistants avec une gamme importante de couleurs mais coûteux et difficiles à couper.
- ♦ **La céramique émaillée** : grande gamme de couleurs mais se conserve assez mal et perd rapidement sa brillance.

Pour la découpe on utilise généralement les mêmes instruments depuis l'antiquité, une marte-line (marteau avec deux côtés affinés) assortie d'un tranchant et/ou une pince coupante.

### La mosaïque est réalisée en plusieurs étapes.

- ♦ On pose d'abord une couche d'agrégat de grosses pierres pour drainer le sol : le **statumen**.
- ♦ On pose ensuite une couche sur 10 à 12 cm afin de niveler le sol. Cette couche, composée de chaux, de gravier et d'éclats de pierre s'appelle le **rudus**.
- ♦ On pose par-dessus une sorte de **mortier grossier**, composé de chaux, de sable et d'éléments de terres cuites sur une hauteur de 2 à 3 cm : le **nucleus**.
- ♦ On met enfin un lit de pose de **fin mortier** sur lequel on grave ou reporte un motif ou dessin préparatoire. La question reste entière sur l'existence, ou pas, de cahier de modèles qui circulent mais les effets de mode sont bien visibles d'une période à l'autre et d'une région à l'autre.



### Les opus.

On distingue trois principaux styles de mosaïques anciennes :

- ♦ La mosaïque romaine, faite de pierre et de marbre.
- ♦ La mosaïque byzantine puis vénitienne, émaux et pâte de verre.
- ♦ La mosaïque florentine, pierres dures et semi-précieuses extrêmement imbriquées les unes aux autres.

### Les procédés de pose.

Plusieurs procédés coexistent :

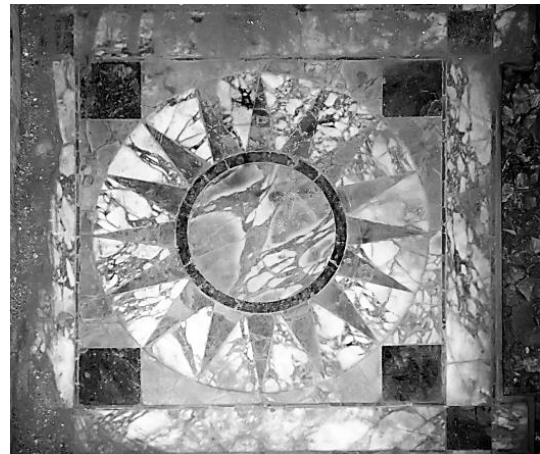
- ♦ *Opus lapilli* : assemblage de galets.
- ♦ *Opus signinum* (ou *incertum*) : tesselles inégales posées au hasard sur un fond monochrome.
- ♦ *Opus tessellatum* : tesselles de pierres carrées (1 cm minimum).
- ♦ *Opus reticulatum* : tesselles monochromes posées en damier donnant un aspect géométrique.
- ♦ *Opus vermiculatum* : tesselles de pierre carrées (moins de 1 cm).
- ♦ *Opus sectile* : pierres dures (marbres ou pierres semi-précieuses) inégales formant des décors complexes.
- ♦ *Opus musivum* : tesselles de verre.

Si les tesselles sont posées sur un support rigide (et donc déplaçable facilement) et insérées sur un champ de mosaïque plus large, on parle alors d'*emblema*. Les supports sont toujours composés de mortier (sable et ciment) en raison de son faible coût et de son adaptation à différents environnements. Pour les mosaïques pariétales, on griffe ou raye le support pour augmenter l'adhérence, puis une couche de mortier d'au moins 13 mm qui protège les mosaïques des fissures.





*Opus tessellatum*



*Opus sectile*

### L'assemblage.

Il peut se faire de deux façons.

- ♦ **la méthode directe:** c'est la plus simple et la plus rapide. Après effectuer un dessin au fusain ou au stylet sur le support. On dispose en premier lieu les grosses tesselles avant d'insérer les plus petites toujours de l'extérieur vers l'intérieur du tapis de mosaïque. On recouvre ensuite d'une couche de ciment-joint que l'on nettoie par la suite pour former un mortier de joint uniforme.
- ♦ **la méthode indirecte :** on colle les tesselles à l'envers sur un support provisoire en formant une surface plane puis on colle le tout sur un tapis plus large en retirant le support provisoire. Cette technique a surtout été utilisée lors de la pose des *emblemata*. Le fond est ensuite retravaillé plus finement autour de ce panneau inséré.

### Histoire et chronologie.

#### ♦ **Mosaïque antique et grecque :**

On peut considérer que la mosaïque est née à Uruk en Mésopotamie (l'actuel Irak), il y a environ 6000 ans, où elle était constituée de cônes d'argile cuite et colorée enfoncés dans un mur. La mosaïque est alors un décor pariétal très travaillé, hérité des plaques orthostatées mésopotamiennes et précurseur des briques émaillées perses.

Les archéologues ont alors appelé cette technique : mosaïque, même si elle n'a qu'un lointain rapport avec la technique de la mosaïque antique telle que les Grecs vont l'inventer et les Romains la perfectionner.

Les Grecs (en Grèce et dans les différents comptoirs grecs de méditerranée) vont utiliser des galets bi-chromes puis polychromes pour décorer les sols et former de véritables tableaux de sol ou tapis de galets dans les maisons de notables (cette technique étant complexe et particulièrement coûteuse). Les premiers exemples connus sont les mosaïques de galets bi-chromes de Gordion (Grèce) ou **Mozia**



comme à Olynthos (Grèce) ou Pella (Macédoine- Grèce) avant d'essayer la technique des tesselles de pierre à Délos.

♦ **Mosaïque romaine :**

Cette technique va être perfectionnée à Rome et à Carthage. Elle se généralise dans l'Empire romain à l'occasion des guerres puniques. La mosaïque était très en vogue dans l'antiquité pour la décoration des maisons, des thermes et des bâtiments publics pour leurs murs ou leurs sols.

Nous voyons ainsi apparaître les paillassons de type **Cave Canem** comme à Pompéi, les nymphées recouverts de mosaïques et les tapis de sols figurés.



Il existe plusieurs types de mosaïques romaines, les mosaïques romaines d'Occident (Italie, Gaule, Espagne, Angleterre...) et les mosaïques des différentes provinces orientales de l'empire.

En occident les pavements se présentent sous forme de grands panneaux historiés et directement inspirés des styles de peintures avec un encadrement simple et souvent unique. Il arrive que les panneaux soient plus petits mais toujours adaptés au mieux au contexte architectural et en *opus tessellatum*. Les plus beaux exemples viennent notamment de Pompéi avec la mosaïque dite d'Alexandre, la mosaïque du Nil de Palestrina, la Villa Casale à Piazza Armerina en Sicile, La Villa Olmeda de Palencia en Espagne ou la villa romaine de

**Berryfield** en Angleterre.

C'est à cette époque que l'on voit apparaître une **professionnalisation** des différents métiers liés à la mosaïque avec l'Edit de Maximum (ou Edit de Dioclétien) en 301 après J.-C. qui distingue le *pictor*, qui crée le motif en dessin, le *tessellarius* ou *musivarius* qui pose les tesselles, dans cette dernière catégorie on distingue les *pelegrini* ou itinérants qui travaillent sur plusieurs chantiers, les maîtres qui prennent en charge la réalisation des motifs les plus complexes et les plus fins, puis les ouvriers qui se chargent des bordures et les novices qui recouvrent les fonds polychromes. Le salaire de chaque catégorie est fixé par l'Edit. C'est ainsi que l'on voit apparaître les premières signatures de mosaïstes qui souvent signaient en grec dont le plus célèbre d'entre eux (cité par Pline l'Ancien) : Sosôs de Pergame (1<sup>er</sup> siècle avant J.-C.).

En Tunisie à l'époque de la domination carthaginoise vont émerger le style de mosaïques romaines dites orientales dont la caractéristique est la multiplication des tableaux historiés et la multiplication des bordures, avec également le développement de l'*opus vermiculatum* notamment pour de petits panneaux très fins. On peut ainsi voir au Musée du Bardo à



Turquie à Pergame, en Syrie avec Apamée et Antioche, en Israël ou au Maroc avec Volubilis.

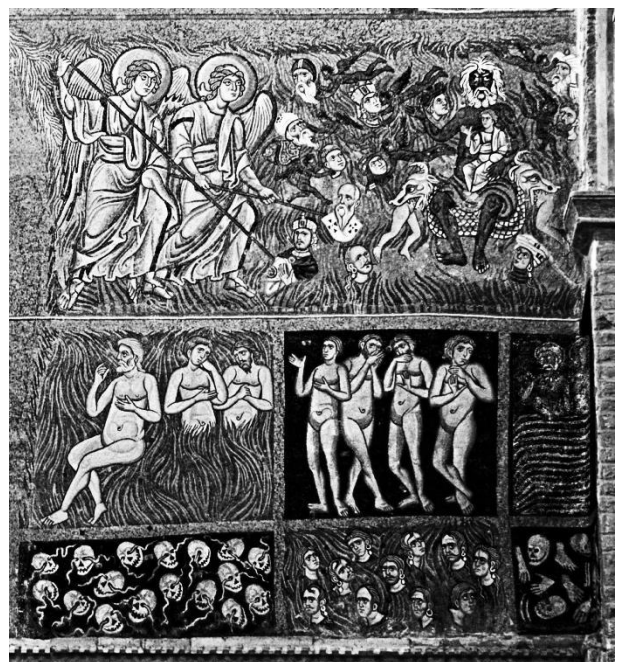
#### ♦ **Mosaïque byzantine :**

Avec l'empire romain d'orient ou byzantin, la mosaïque a continué d'être utilisée dans toutes les provinces de ce nouvel empire. On la retrouve depuis la capitale Constantinople (pavement du palais impérial) jusqu'aux frontières orientales de l'empire sur le sol des palais et des églises notamment en Terre Sainte comme à Madaba (Jordanie), au Mont-Nebo (Jordanie), à Beer-Sheva (Israël) ou encore Petra (Jordanie). A cette époque nous voyons aussi la systématisation des "*tabula ansata*", cartouches épigraphiés qui reprennent les noms des commanditaires, des mosaïstes, la date et les informations sur les évêchés locaux.

Ce qui va surtout marquer cette période c'est la création et le développement de l'*opus musivum* en tesselles de verre et les tesselles à fond d'or qui vont désormais recouvrir les murs et les plafonds de toutes les grandes églises byzantines. Cette technique permet une multitude de couleurs ainsi qu'une brillance que ne permettait pas l'*opus tessellatum*. Les motifs sont tour à tour inspirés de l'antiquité, de la vie quotidienne, de la religion chrétienne, cette dernière étant devenue religion impériale depuis Constantin le Grand en 330. Nous voyons ainsi apparaître des chefs-d'œuvre comme à Sainte-Sophie d'Istanbul, Saint-Sauveur *in Chora* d'Istanbul, la Rotonde Saint-Georges de Thessalonique, San-Vitale de Ravenne, Saint-Marc de Venise ou encore la basilique de Torcello.

Tunis un ensemble de mosaïques très fines comme la mosaïque de **Virgile** dont les tesselles ne mesurent que 2 mm de moyenne, mais aussi un ensemble de mosaïques issues de *villae* agricoles dont les grands propriétaires commandaient de grands ensembles de pavements avec des scènes agricoles comme la mosaïque du Seigneur Julius.

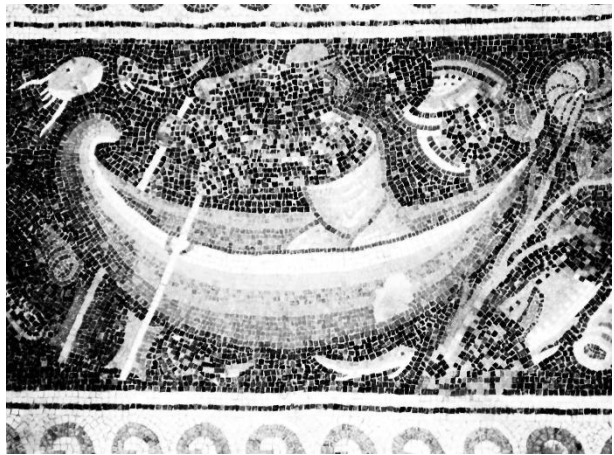
A Alexandrie, nous avons de superbes exemples de mosaïques *emblemata* ou à médaillon avec fond en "plume de paon" comme la mosaïque dite de Méduse ou la mosaïque de Thmouis figurant une Niké ou victoire marine signée par Sophilos. Mais de grands centres de production sont aussi connus dans les grandes villes des provinces orientales de l'empire romain comme en



♦ **Mosaïque islamique :**

La mosaïque islamique est le prolongement de l'art de la mosaïque antique et byzantine. On retrouve dans les pavements des débuts de l'islam les mêmes répertoires de motifs, principalement géométriques et non figurés que les époques précédentes avaient cantonné aux bordures. Nous assistons à un renouveau des motifs ornementaux de façon sporadique comme à Ajlun (Jordanie) ou de façon expansive comme à Khirbat al-Mafjar (Cisjordanie) où les motifs ornementaux couvrent l'ensemble du palais et des bains ainsi que l'ensemble des palais umayyades du Proche-Orient : Qasr-al-Hallabat (Jordanie), Qastal (Jordanie)...

La mosaïque murale investit elle les lieux religieux les plus sacrés de l'islam comme le dôme du Rocher de Jérusalem ou la grande mosquée de Damas ou le Mihrab de la Mezquita de Cordoue (Espagne). Il s'agit ici de rivaliser de richesse et de grandeur avec les plus célèbres mosaïques pariétales byzantines de l'époque. Dans les mosaïques islamiques, les motifs sont tous aniconiques et donc géométriques et purement décoratifs. Cette période voit aussi l'émergence d'un phénomène aniconique (sans figure humaine) qui entraîne même la mutilation des figures dans mosaïques existantes dans les églises et les monuments toujours en usage à cette période. Ainsi de nombreuses églises byzantines dont l'espace de culte était partagé entre chrétiens et musulmans voient leurs pavements "iconoclastés" comme on le voit dans l'église Saint-Etienne de Umm-er-Rasas (Jordanie).



♦ **Mosaïque médiévale :**

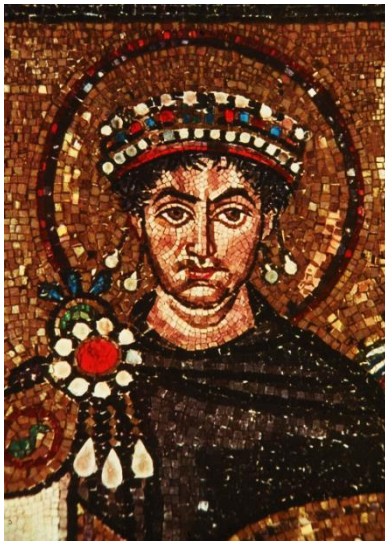
A l'époque médiévale, nous voyons apparaître des pavements techniquement simples aux décors issus du répertoire chrétien ou représentant des scènes de la vie quotidienne (saisons, scènes agricoles, vendanges...)

La mosaïque devient alors une technique de pavement décorative, résistante et à moindre coût. Les églises, basiliques, monastères et abbayes se couvrent alors de mosaïques (ou *opus sectile*) avec des motifs chrétiens ou symboliques. Les exemples les plus significatifs sont notamment le Monastère de Ganagobie avec l'image de Saint-Georges tuant le dragon, la cathédrale d'Aoste (Italie) ou San Valentino de Bitonto (Italie) et son fameux griffon, la basilique d'Otranto (Italie) avec un ensemble remarquables d'animaux fantastiques. Mais aussi une continuité des mosaïques pariétales à fond d'or comme à Santa-Maria in Trastevere de Rome (Italie). Bien-sûr d'autres églises et lieux saints de France possèdent de remarquables mosaïques mais dont nous ne parlerons pas ici car un peu éloignées du monde méditerranéen (Tournus, Sorde, Lescar...). Vous remarquerez que la grande majorité de ces ensembles de mosaïques sont datés pour la plupart du XII<sup>e</sup> siècle, apogée de la technique et des répertoires de la mosaïque médiévale due aux riches commanditaires. A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, les croisades vont mettre un coup d'arrêt à la décoration des édifices, l'argent étant mobilisé pour lutter, contre l'ennemi arabe, en Terre Sainte.

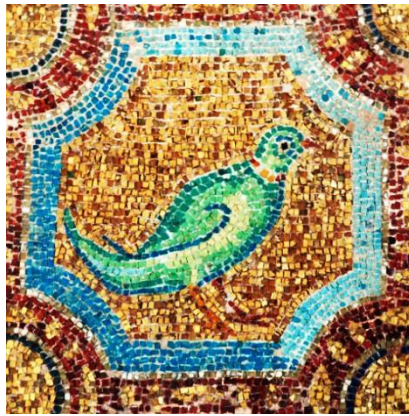
*Vous trouverez la légende des photos des pages centrales en page 26*



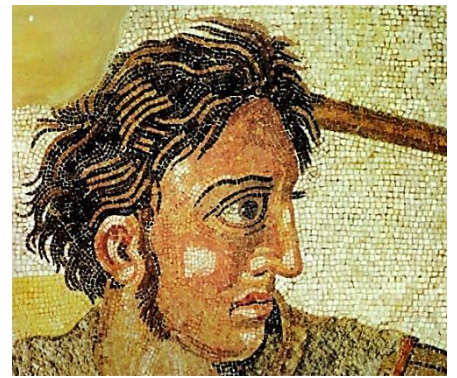
*Variété et splendeur des mosaïques, à travers le temps, en Méditerranée et en Provence*



1



2

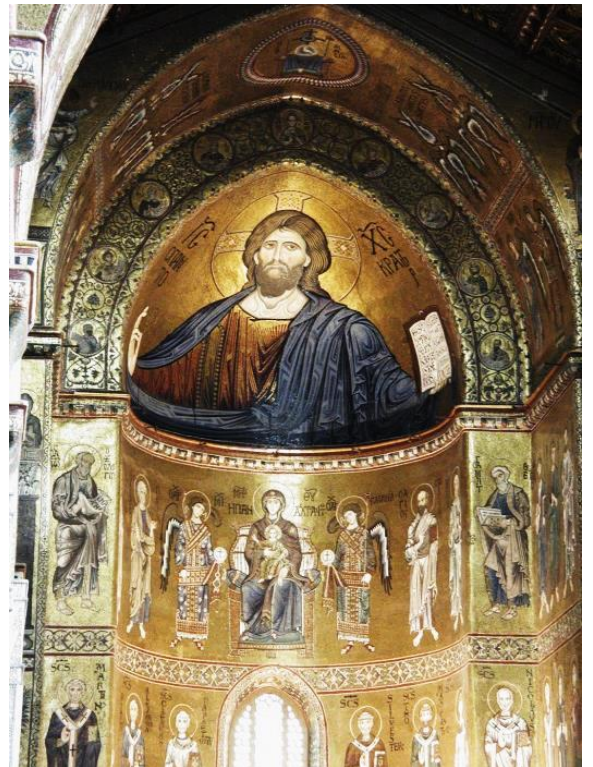


4

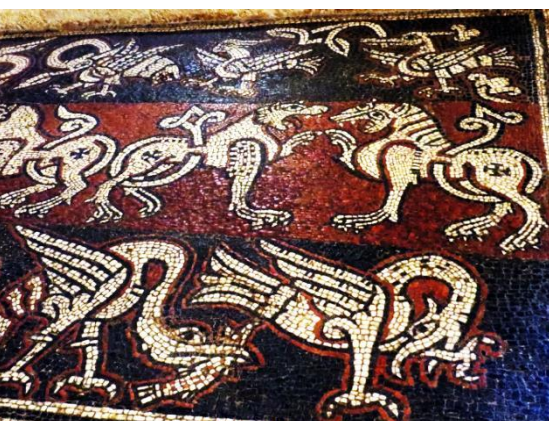


3

7



5



6

8







9



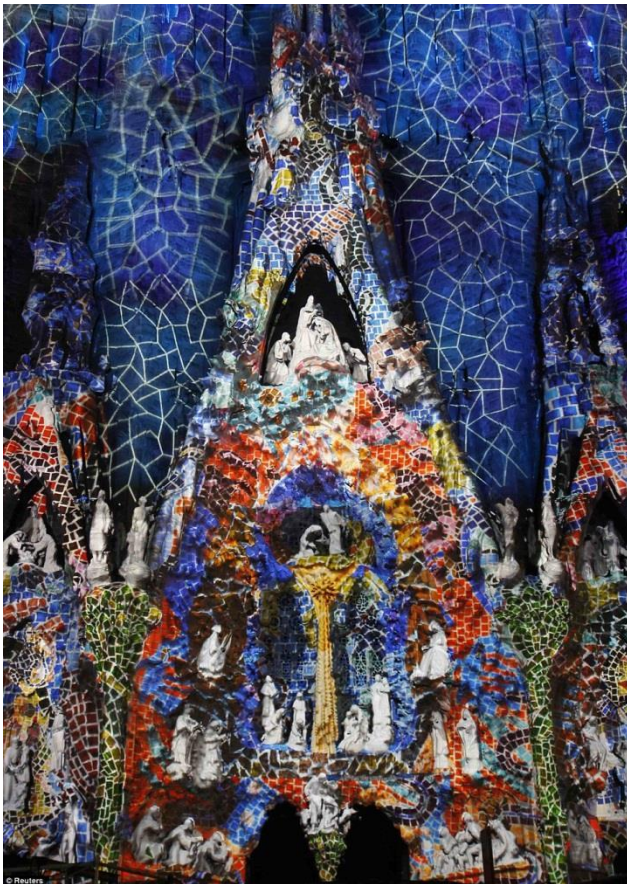
10



12



11



14



13



15



♦ **Mosaïque renaissance et moderne :**

Après un vide marquant le temps des différentes croisades, l'art de la mosaïque va renaître de ses cendres à la Renaissance avec la remise au goût du jour des principes artistiques de l'antiquité. Les mosaïques de la Renaissance vont être marquées par le renouveau des mosaïques à fond d'or aux motifs chrétiens. Au XV<sup>e</sup> siècle Florence devient la capitale culturelle en Europe et le foyer artistique notamment pour la mosaïque comme on le voit dans le Baptistère de Florence (Italie) ou sur le décor de l'abside de San Miniato al Monte de Florence (Italie) et surtout l'émergence d'une technique décorative du mobilier que nous avons évoquée plus haut : la mosaïque florentine, véritable marqueterie de pierres dures et/ou semi-précieuses. Rome n'est pas en reste avec plusieurs grands chantiers importants utilisant cette technique comme à Saint-Pierre (Vatican).

Au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la mosaïque devient un langage de prédilection pour l'Art Nouveau en France et dans le monde. Couvrant les sols des grands bâtiments haussmanniens de l'époque comme à Paris dans la galerie Vivienne ou au Siège de la Société Générale. Les mosaïques Art Nouveau sont surtout très présentes en Espagne avec les chefs-d'œuvre de GAUDI comme à la Casa Batllò ou la Sagrada Familia à Barcelone (Espagne).

Du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours la technique de la mosaïque est toujours utilisée pour les décors d'églises comme à Orvieto (Italie), dans la basilique du Sacré-Cœur à Paris. Plus proche de nous, entre 1933 et 1941 Henri PINTA va réaliser notamment la grande mosaïque du chœur de la Basilique du Sacré-Cœur de Marseille.

♦ **Mosaïques en PACA :**

Pour finir et compléter ce qui vient d'être dit, nous allons nous attacher aux mosaïques de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous avons la chance d'être dans une région qui vit apparaître la technique de la mosaïque en Gaule. Le passé gréco-gallo-romain de notre région, très riche en vestiges, nous a laissé de nombreux témoignages de mosaïques depuis les premiers vestiges de Glanum datant du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. jusqu'aux grands chantiers du XX<sup>e</sup> siècle.

Nous retrouvons des pavements ou des traces de pavements dans tout le sud et jusque dans la vallée du Rhône (Lyon, Vienne et Saint-Romain en Gal). En Provence, nous avons les magnifiques tapis de la fouille du quartier de **Trinquetaille** en Arles (en cours de restauration à l'atelier de restauration du Musée départemental Arles Antique), les mosaïques de la basilique paléochrétienne au pied de l'actuelle Major de Marseille (pavement complet d'une basilique), les mosaïques romaines des entrailles d'Aquae Sextiae – Aix-en-Provence (Musée Granet et Réserves du Service régional d'archéologie), de l'îlot Pontillac à Orange (Musée d'art et d'histoire), de la Villa Puymon de Vaison-la-romaine (Musée Théo DESPLAN de Nîmes), la célèbre mosaïque de la panthère de Fréjus (Musée archéologique) ou de la Villa Maritima de Saint-Cyr-Les-Lecques (Site-musée *in situ*).

Pour finir l'art de la mosaïque est toujours aussi vivant par la suite avec le remarquable pavement médiéval du monastère de Ganagobie, les mosaïques murales néo-byzantines des basiliques de Notre-Dame de Bonne-Garde et de La Major de Marseille décorées entre 1872 et 1893 par le même architecte : Henri-Antoine REVOIL.



## LEGENDE DES PHOTOS DES PAGES CENTRALES

- 1 : San Vitale, Ravenne, 527/548 après J.-C, Justinien.
- 2 : Villae Adriana, musée du Capitole, Rome, V<sup>e</sup> siècle après J.-C.
- 3 : Ravenne, basilique San Vitale, 4 : Pompéi, II<sup>e</sup> siècle après J.-C., Alexandre.
- 5 : Monastère de Ganagobie, 1120/1130.
- 6 : Délos, I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.
- 7 : Saint Sauveur *in* Chora, Istanbul, V<sup>e</sup> siècle après J.-C.
- 8 : Jugement de Pâris, Antioche, II<sup>e</sup> siècle après J.-C.
- 9 : Basilique Saint Marc, Venise, 1071/1084.
- 10 : Dôme du Rocher, Jérusalem, 691.
- 11 : Mihrab Mezquita, Cordoue.
- 12 : Basilique de la Major, Marseille, XIX<sup>e</sup> siècle.
- 13 : Khirbat al Mafjar, Palestine, 743/744 après J.-C.
- 14 : Sagrada Familia, Barcelone, Gaudi, 1882.
- 15 : Notre-Dame de la Garde, Marseille, XIX<sup>e</sup> siècle.

---

## HOMMAGE A ANDRE ROUX<sup>1</sup>

Notre ami André ROUX nous a quittés le 14 mars à l'âge de 90 ans.

Il était le fils de Louis ROUX, un de nos premiers membres, et de Magali (poétesse provençale).

Provençal convaincu, il a participé par cinq fois au concours littéraire de l'Eissame de Salon-de-Provence ; voici les prix de poésie qu'il y a obtenus :

- ✓ 1999 : Flour d'amelié (fleur d'amandier : 3<sup>e</sup> prix) pour ses poèmes "*La bouscarlo e lou quinsoun*" et "*Carnava*".
- ✓ 2000 : Flour d'amelié pour son poème "*Mieterrano*"
- ✓ 2004 : Diplôme d'honneur pour "*En memòri de Mistral*"
- ✓ 2009 : Flour d'amelié pour "*Mirèio, rèino de Prouvènço*" (paru dans le *Filet du Pêcheur* n°).
- ✓ 2011 : Diplôme de participation pour "*L'autouno*".
- ✓ 2012 : Diplôme de participation pour "*Lou coupaire de pèiro*".

Il a collaboré à la revue provençale *La Bresco* de Salon-de-Provence par trois fois en y publiant les poèmes suivants :

- ✓ n°36, an 2000, p. 20 "*La bouscarlo e lou quinsoun*".
- ✓ n°48, an 2004, p.27 "*En memòri de Mistral*"
- ✓ n°63, an 2010, p.31 "*Mirèio, rèino de Prouvènço*".

Rentré au Raioulet de Six-Fours (Escolo felibrenco) dans les années 1980, il en assurera la présidence pendant quelques années, membre de la chorale provençale avec sa chère Andrée, il est nommé "Mèstre d'obro dóu Felibrige" (cigale d'argent) en 2007 pour toute l'œuvre accomplie au sein du Raioulet. Depuis quelques années, il avait quitté la présidence et la chorale pour se consacrer uniquement à la langue provençale.

---

<sup>1</sup> A l'initiative de Germaine LE BAS avec l'aide de Bernadette ZUNINO.



### *Le dernier voyage*

*Lorsque je partirai pour le dernier voyage,  
Au pays merveilleux d'où l'on ne revient pas,  
Amis, ne pleurez pas, selon l'antique usage  
Qui veut que l'on ait peur au moment du trépas.*

*Soyez heureux, Amis, car cela voudra dire  
Que je suis parvenu à terminer ma Tâche,  
Comme tout honnête homme, en son cœur le désire  
Et voit, sereinement, se rompre toute attache.*

*Soyez heureux, Amis, d'avoir su m'entourer  
De franches affections, d'amour et de bienfaits,  
M'ayant donné la joie de pouvoir m'assurer  
Que mes divers travaux ne furent pas surfaits.*

*Soyez heureux, Amis, de savoir que l'Elue  
Dont la sagesse aimante a su me préserver  
Des risques du parcours ; dont la subite vue  
Sut orienter mes pas et bien me conseiller.*

*Ainsi, faisant le point, tel un bon nautonier,  
Je pourrai mesurer le chemin parcouru,  
Que le recul du Temps ne peut que confirmer  
Et dire, satisfait : Amis, j'ai bien vécu !*

### *Les Heures*

*Au sablier du temps, les heures qui s'égrènent,  
Apportent, à nos cœurs, des sentiments divers ;  
L'une, avec du Bonheur et des rires qui traînent,  
L'autre, de noir vêtue, symbole de revers.*

*Au long de notre Vie, au si rude chemin,  
Elles sonnent souvent des épreuves cruelles  
Venant appesantir la charge du Destin  
Et nous signifier nos destinées mortelles.*

*Il en est, cependant, ô Dieu, toujours trop rares  
Qui viennent éclairer notre Vie quotidienne,  
Nous permettant de rendre hommage aux dieux Lares  
Et nous réjouissant de cette bonne aubaine.*

*Mais, un jour, toutefois, sonnera la dernière  
Appelant à quitter le Terrestre Séjour,  
Souhaitons qu'elle donne, à nos cœurs, la matière  
A ne point repartir d'Ici-bas sans Amour.*

André ROUX

*Hommage à notre ami Jean Bracco qui nous a quittés le 9 juillet 2014.*

*Le rêve du menteur.  
(chanson).*

*Il est allé partout, connaît tel noble ou prince,  
Quand il vous citera d'introuvables témoins,  
Sachez qu'il n'est jamais sorti de sa province,  
Mais il y croit si fort qu'on y croit néanmoins.  
Un groupe autour de lui, plein de béatitude,  
Est à nouveau charmé par le bonimenteur  
Qui décrit ses exploits, rempli de certitude.  
Il est beau, malgré tout, le rêve du menteur !*

*Quant au jeu de l'Amour : "Seigneur quel grand ravage" !  
Il chuchote cela comme un vrai confident.  
Plus d'un mari cocu pourrait en prendre ombrage,  
Trompé sans le savoir, par ce coq trop ardent.  
Son riche palmarès comporte bien des dames,  
Dont il taira les noms en galant séducteur.  
Dans son public conquis, il ravive des flammes.  
Il est beau, malgré tout, le rêve du menteur !*

*On ne se lasse pas d'écouter la faconde  
De ce bluffeur disert, du monde timonier,  
Qui joue avec entrain, pour chacun à la ronde,  
Le héros truculent dont il est prisonnier.  
Il donne des avis, il fournit des recettes,  
Tout paraît si facile avec cet enchanteur.  
Son talent compte bien plus de mille facettes.  
Il est beau, malgré tout, le rêve du menteur !*

*C'est un vrai chef d'Etat, un grand économiste,  
Renversant à loisir, dans son monde d'excès,  
Plus d'un gouvernement qui le rend pessimiste,  
Condamné sans appel, quand il fait son procès.  
Il supprime l'impôt dans ses conseils pratiques.  
On écoute, ébahi, cet envol de l'acteur  
Qu'envieraient surement nos hommes politiques.  
Il est beau, malgré tout, le rêve du menteur !*

*Tout récit pour ses fans est perçu comme un conte.  
Mais notre comédien énerve les grincheux ;  
Il ment sans sourciller, sans complexe et sans honte.  
On voudrait l'applaudir : tant pis pour les fâcheux.  
Le triste devient gai, le gris nous semble rose ;  
Le voilà devenu prestidigitateur.  
Nous sommes, grâce à lui, sauvés de la névrose.  
Il est beau, malgré tout, le rêve du menteur !*

*Jean Bracco.*

*Poésie lue en séance à l'Académie du Var en 2010 (page 236).*

Conférence du 8 décembre 2014.

## " QUELQUES LÉGENDES DE SICIE ".

par M. Serge MALCOR.

### **SATURNIN DES MOULIERES.**

Le père Noël fut un jour obligé de faire une escale dans notre forêt de Janas car il avait endommagé un patin de son traîneau. C'est ainsi que Saturnin, le berger des Moulières, put l'aider à réparer son attelage. Il lui prêta même sa chèvre Adélaïde pour remplacer "au pied levé" un de ses rennes qui s'était foulé la cheville. Et elle y mit du sien la biquette, ce qui permit au Père Noël de terminer ses livraisons sur les coups des trois heures du matin.



Séraphin en profita pour l'inviter à partager son repas. Il y avait quelques safranés qui grillaient lentement sur la braise et surtout un succulent civet de lièvre qui mijotait dans une daubière suspendue à la crémaillère. Bien évidemment, il alla chercher quelques bouteilles de vin de Jacquez que le vieillard apprécia grandement.

Au moment de prendre congé, il en oublia même de dételé Adélaïde ! Quand, dégrisé par l'air vif, il redescendit aux Moulières afin de récupérer son renne blessé et de rendre la grande bique à sa vie de chèvre terrestre, celle-ci avait des cornes et des

sabots tout dorés mais son bref séjour dans

le ciel l'avait rendu un peu *jobastre*. Dès qu'elle fut libérée de son licol, elle s'enfuit dans les roumias de la colline. C'est à ce moment-là que le père Noël invita Séraphin à l'accompagner. Voilà comment, vers les cinq heures du matin, juste avant que le soleil ne commence à s'annoncer derrière Porquerolles, il prit le train du Père Noël avec ses chèvres, son chien, sa pipe et...quelques bouteilles de vin de Jacquez.

C'est d'ailleurs de là-haut qu'il nous fait passer ce message :

*"Gens de la terre, le Père Noël existe ! Pour cela il suffit de continuer toujours à y croire.... Et si les autres, les incrédules, pensent que vous vivez dans un rêve, ne répondez même pas, ne vous défendez pas, ça n'en vaut pas la peine.*

*Il n'y a que par l'imagination qu'il nous est encore permis de nous évader..... Donc d'être libres..."*

### **ADELAÏDE, LA CHEVRE DE SICIE.**

Adélaïde, la chèvre des *roumias* du bord de mer est peut-être la seule légende vivante dont nous pouvons nous enorgueillir.

Nous l'avions remarquée depuis fort longtemps, à partir de la mer lorsqu'on allait en bateau au-delà du cap vieux. Imperturbable, les pattes bien ancrées sur quelques avancées de laurisse, elle se laissait alors admirer en toute quiétude, fière de sa position privilégiée.

Pourtant, Adélaïde avait un rêve secret ! Elle désirait fonder une famille. C'est ce qui la poussa, un jour, à rechercher un géniteur.



Perdue dans des pensées philosophiques, notre chèvre passa au-dessous de la chapelle de la Bonne mère tout en mâchonnant un chardon qui essayait de traverser le sentier. Elle obliqua vers les terres gastes, là où l'herbe est toute imprégnée de parfums envoûtants, dans le but de rejoindre la forêt de Janas.

Le bouc n'avait pas décelé sa présence et elle en rougit sous son pelage. Si elle s'était trop parfumée avec ces romarins de la falaise... Si elle renvoyait une allure vulgaire en déambulant sur ce sentier en pleine nuit....

D'une démarche souple elle prit soin d'atteindre le sentier légèrement en amont afin d'avoir le temps de se refaire une beauté et de se trouver une contenance... (On a beau être une chèvre, on n'en est pas moins femme !).

Le bouc, de son côté, semblait connaître son chemin et tout en continuant à agacer la végétation, il déboucha enfin devant Adélaïde qui semblait absorbée dans la dégustation d'un ciste. Devant la belle il eut une expression mi- craintive, mi- surprise et marqua même un léger temps d'arrêt.

Malgré cette prestance hors du commun qui dénotait d'une certaine recherche, la vue d'Adélaïde sur sa route ne sembla pas le ravir. Mais quand on est un bouc bien élevé et qu'on se promène dans le maquis en plein mitan de la nuit, la moindre des civilités consiste à saluer ses rencontres...

De son côté notre brave chèvre commençait à trouver le temps long. Ça faisait déjà un certain temps qu'elle avait englouti le pauvre plant de farigoule qu'elle avait choisi pour se donner contenance et parfaire son haleine. Quand on est un bouc poli et que par une nuit pareille on a la chance de faire une rencontre aussi affriolante qu'inattendue, il s'impose de faire un brin de cour.

Et à première vue la demoiselle n'attendait que ça !

Avec deux ou trois banalités il l'invita à la suivre sur un sentier tapissé de longues aiguilles de pin maritime jusqu'à une clairière encore épargnée par la clarté lunaire.

C'est alors que notre bouc débuta son boniment. Un peu à la manière d'un docteur obligé de meubler un discours. Tout y passa, depuis la beauté de cette nuit exceptionnelle jusqu'à la fragrance des myrtes en passant par le souffle excitant du zéphyr qui venait de se réveiller.

Tout mais pas un seul mot sur ce que lui inspirait cette belle chèvre qui l'accompagnait !

*"Serais-je tombée sur un bouc aux mœurs spéciales ?"*, se demanda dans sa barbichette Adélaïde. *"Ce serait bien ma veine ! Ou alors peut-être que les habitudes ont changé dans la plaine"*.

Elle en était à ce genre de réflexion lorsque dans le lointain une sorte de rumeur commença à s'amplifier. Le bouc tout à coup rasséréné par ce fait nouveau, arrêta brusquement sa diatribe et s'apprêta à se mettre en route vers cette sorte de bourdonnement qui émanait de la forêt.

Après quelques secondes d'hésitation, Adélaïde décida de tenter le tout pour le tout et fit face à son "bouc malappris", lui barrant carrément la route.

Plus d'une fois il essaya de s'enfuir à travers les roumias mais la chèvre connaissant le moindre recoin de ces lieux finissait toujours par le coincer avec le concours des salsepareilles



et des *argelas*. La lutte fut âpre pour la biquette qui avait décidé de sauter le pas cette nuit et qui malgré le peu d'empressement de son compagnon avait l'intention de parvenir à ses fins. Pendant plus de deux heures, elle prit un malin plaisir à perturber son partenaire, jouant de sa croupe incendiaire puis passant brusquement à un registre nettement plus corsé, l'aiguillonnant de ses cornes. Elle était comme transformée notre Adélaïde par rapport à la chèvre réservée qui se coulait dans sa falaise avec la discrétion d'un serpent.

Finalement elle obtint ce qu'elle était venue chercher et laissa repartir son "étalon" dans un état lamentable non sans le gratifier d'un voluptueux léchage de l'oreille. Dans le lointain, les bruits de voix avaient pratiquement disparu et la forêt reprenait mollement son rythme normal alors que le jour commençait à poindre.

Adélaïde n'eut pas la descendance qu'elle souhaitait, et compte tenu de la réaction qu'elle avait suscitée, s'interdit de renouveler l'expérience.

Quant au bouc, plus personne ne le revit dans les parages. Mais depuis cette belle nuit où le *magou* des plaines a fait, paraît-il, une mauvaise chute et est rentré chez lui vers l'aurore, fourbu et tout égratigné, plus aucun des sorciers de la région n'a pris l'apparence d'un bouc pour se rendre à l'aire des *mascs* lorsque la pleine lune les y convie.

### LA DAME BLANCHE.

Tout près du cap Sicié, là où le schiste ardoisier épouse volontiers quelques filons de quartzite d'un blanc immaculé, un magnifique bas-relief semble orner la falaise.

Une jeune femme drapée dans une longue robe ivoirine paraît scruter le large. Sa chevelure, discrètement dérangée par un vent fictif, s'échappe discrètement d'une petite coiffe lactescente. Son allure quelque peu altièrre évoque à la fois l'attente et le défi.

Ce joli brin de jeune fille était une fée des sources, fraîchement désignée pour la presqu'île de Sicié. Elle avait été recommandée, vu son jeune âge, pour entretenir la source de l'éboulis, juste avant le cap Sicié.

Une source capricieuse, toujours d'une grande limpidité, mais assez fluctuante quant à l'abondance de son débit et surtout à cause des plaques rocheuses lisses et glissantes qui la surplombent.

Après toute une foule de travaux indispensables à son installation, notre belle fée jugea qu'elle pouvait prendre quelques heures de repos.

Par une soirée de pleine lune, la seule où il lui était permis d'abandonner quelques instants sa demeure, elle se dissocia de son filet d'eau et alla rejoindre ses collègues au point de rencontre de l'aire des *mascs*.

Elle revêtit sa magnifique tenue blanche et grimpa vers ce lieu où, ces soirs-là, les *magous* (sorciers), les mages, les sorcières et les fées avaient coutume de venir échanger le résultat de leurs envoûtements. Ils en profitaient aussi pour s'amuser un peu, danser, prendre du bon temps, tout en vidant quelques flacons de liqueurs de myrte ou de thym.

Notre belle fée était tellement sollicitée qu'elle ne perçut pas les heures qui s'égrainaient et qu'elle quitta l'assemblée seulement quelques minutes avant l'aube. Misant sur la vigueur de sa jeunesse, elle courut parmi les lambrusques, coupant à travers les terres gastes, dévalant les éboulis de *lauvisse*.



Elle serait sûrement arrivée à regagner sa source avant le lever du jour si, dans sa précipitation, elle n'avait posé le pied sur une grosse plaque de schiste. Celle-ci, ébranlée se décrocha de la paroi et glissa vers la mer, provoquant un affaissement de tout l'éboulis. L'ouverture de la source s'en trouva obstruée.

C'en était fait de sa vie de fée de la source, puisque celle-ci était à présent introuvable. C'en était fait de sa vie tout court puisqu'elle n'avait plus de raison d'être.

Et une fée sans raison d'être n'est plus une fée !

Elle s'abandonna donc aux rayons solaires qui allaient la pétrifier à tout jamais.

Dans un ultime geste, elle se redressa contre ce mur de *lauvisse* qui bordait la plage et, dans ses plus beaux atours, attendit bravement sa fin.

C'est dans cette pose que l'on peut la contempler depuis.

### **LES LEGENDES DES DEUX FRERES.**

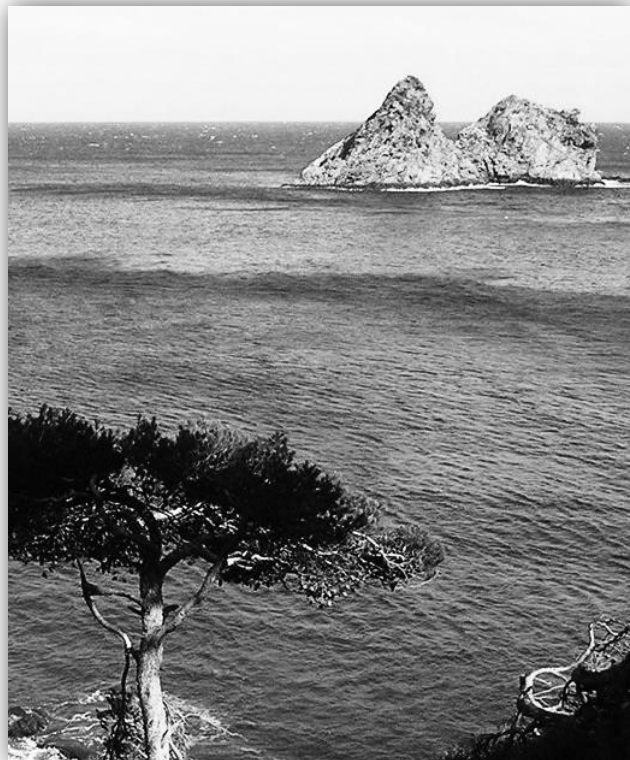
Nos îlots des Freirets ont généré une multitude de légendes où l'amour ou l'argent demeurent la base.

A Saint Elme, La Verne et Fabrégas, il s'agissait d'une sirène blessée recueillie et soignée par deux frères pêcheurs. Malgré elle, sa beauté et ses chants en-voutèrent ces rudes gaillards au point de générer des conflits.

Quand elle manifesta le désir de retrouver son monde et qu'elle fut sur le point de prendre congé de ses bienfaiteurs, elle implora son dieu de tutelle, Poséidon, qui transforma les deux pêcheurs en ces deux îlots rocheux où de temps en temps il paraît que la sirène vient s'allonger.

Dans la forêt de Janas, il se murmure que deux frères, bûcherons, rencontrèrent au pied d'un grand chêne qu'ils comptaient abattre, un vieux lutin qui leur proposa de l'or pour épargner cet arbre. Les deux frères en profitèrent pour mener grand train. Les pièces d'or n'étant pas inépuisables, bientôt ils décidèrent de retourner auprès de ce vieux chêne et de tuer le vieux lutin afin de dérober sa richesse. Mais le lutin avait été prévenu de l'arrivée des deux hommes et quand ils voulurent lui trancher le cou avec leurs haches il bondit et faisant preuve d'une force prodigieuse les jeta au loin, dans la mer, changés en deux rochers aux formes similaires.

Du côté des plages du Jonquet, on affirme qu'il fut un temps où les rochers des deux frères faisaient partie d'un grand cap qui prolongeait la pointe de la Garde Vieille. Des pêcheurs, qui vivaient là, virent un jour arriver un vieillard mal en point et épuisé. Ils l'hébergèrent, le nourrirent et le choyèrent tant et si bien qu'à la fin de l'hiver il avait recouvré l'envie de vivre. Il partit un jour pendant que ses hôtes étaient à la pêche mais leur laissa un joli pactole de pièces d'or. Les deux frères cessèrent leur dur métier et bâtirent sur la colline une grande maison où bientôt toute la bourgeoisie locale prit ses habitudes. Quelques années plus tard, le vieillard se représenta en ces lieux, mais il fut chassé sans ménagement par des serviteurs, sur ordre de leurs patrons. La nuit suivante, toute la crête fut engloutie sous les flots et seuls, demeurèrent ces deux rochers, au large, pour montrer aux générations futures où peut mener l'ingratitude.







Une autre légende dit qu'il n'existait qu'un seul gros rocher. Deux pêcheurs découvrirent que dans le courant de mois d'août, à la pleine lune, une chèvre descendait de la colline de Sicié et nageait jusqu'au rocher. Une pluie d'étoiles filantes déclenchait l'ouverture du rocher, dévoilant un gigantesque trésor. Celui-ci semblait capter la lumière des étoiles et devenir encore plus étincelant. Puis le rocher se refermait et la chèvre regagnait

la côte avec des cornes et des sabots dorés.

L'année suivante, les deux frères avaient attaché une grande pierre plate sur le rocher et quand le cérémonial des étoiles filantes se reproduisit, ils précipitèrent la pierre dans l'ouverture. L'éclat des bijoux et des pierres était intense mais quand ils décidèrent de pénétrer dans la grotte, ils disparurent à jamais du monde des vivants.

Depuis, les deux rochers semblent séparés mais si vous regardez sous la surface, vous y verrez une grande dalle qui les joint l'un à l'autre.

Le trésor ainsi dévoilé ne profita pas aux humains mais il se dit que c'est grâce à lui si les fonds marins et nos poissons de roche ont des couleurs aussi sublimes que variées.



#### LA PIEUVRE DES DEUX FRERES.

Celle de mon histoire, tenez, n'a jamais fait aucune victime ! C'est peut-être pour cela que des mauvaises langues ont prétendu qu'elle n'existait pas.

Pourtant François était un homme d'honneur ! Jamais, à la poissonnerie de La Seyne, sa parole n'avait été mise en doute. Il n'affirmait toujours que ce dont il était sûr. C'était un puits de vérités !

Et puis, quand "Tchoi" disait quelque chose, il avait une façon de vous regarder qui vous empêchait de penser le contraire. Il avait l'habitude de caler ses filets aux alentours des Deux Frères, vous savez là où les poissons se bousculent.... Et ce jour-là, rien ! Pas le moindre *pataclet* suicidaire, pas la plus petite *castagnole* dépressive dans son tramail !... Il regagnait la côte, la tête pleine de gros mots à l'idée qu'il devrait annoncer "Fanny". Tout affairé à souquer sur ses avirons, il jeta un dernier regard de reproches vers les rochers.

C'est alors qu'il la vit !

Elle sortait de l'eau en essayant de tenir



le moins de place possible, comme pour n'effrayer personne.

Ses longs tentacules, plus épais qu'un tronc de chêne, recouvraient entièrement le rocher et il en restait encore sous les eaux. Ses yeux, avec cette froide sérénité, semblaient pourtant implorer le pardon.

Mais "Tchoi" ne pensa ni à la voir en entier, ni à l'absoudre. A la rame, il pulvérisa tous les records de vitesse passés, présents et à venir.

Vingt-cinq ans plus tard, quand il racontait "Sa Pieuvre", dans ses yeux, on en voyait toujours l'image.

Et puis il y eut Lucien, le douanier.

C'était un brave homme ce douanier. Il était bien brave !

Son métier, il le faisait bien, et ce n'était pas de sa faute si, dans ce coin-là, il n'y avait ni frontière ni contrebandier.....

Et marche que je te marche, des journées entières, avec beaucoup de conscience professionnelle.

On avait d'ailleurs créé un sentier rien que pour lui. Pour qu'il nous garde encore mieux et surtout qu'il ressente le soutien de "sa" population.

Et puis, comme on disait sur le port : *"Tant qu'il est là-bas, cocagne, ici nous sommes tranquilles !"*.

Pourtant le jour où, à dix mètres de lui, dans une crique, il vit la pieuvre, ça lui enleva pour toujours l'envie de faire le douanier...

Avec un seul de ses tentacules, elle aurait pu le retenir ou même le capturer...

Au lieu de cela, elle le laissa détalier comme "une lièvre" vers une retraite anticipée.

Il paraîtrait même, d'après Lucien, qu'il aurait discerné (à posteriori) une certaine lueur de déception (chez la pieuvre) en le regardant s'enfuir.

#### **LE BŒUF DE TONIN.**

L'histoire se déroule au XVI<sup>e</sup> siècle, alors que le roi du Portugal tentait d'obtenir les bonnes grâces du Pape en lui offrant un rhinocéros des Indes.

Ce pauvre animal avait déjà contourné toute l'Afrique et avait quelque peu besoin de retrouver sa superbe avant de faire son entrée au Vatican. C'est la raison pour laquelle le galion qui le transportait fit escale à Marseille où le quadrupède put gambader tout son saoul sur l'îlot d'If (avant la construction du fort).

Mais quand il fallut reprendre la mer ce fut une autre histoire ! Surtout au passage du cap Sicié où des vagues monstrueuses attaquèrent le bateau et l'envoyèrent par le fond.

Le rhinocéros essaya de nager vers la côte et ce fut ce brave Tonin de Fabrégas qui l'aperçut.

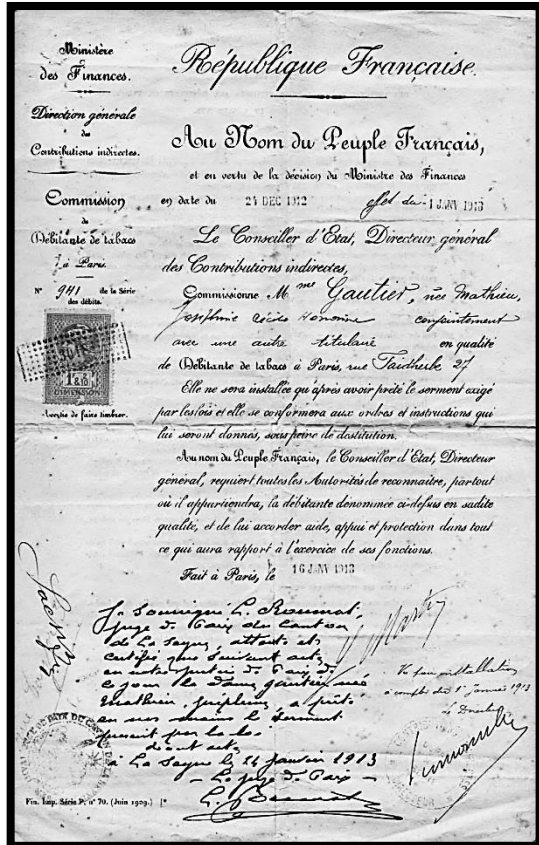
Distinguant une sorte de corne, il songea à un bœuf et alla chercher de l'aide.

Hélas, lorsque les secours arrivèrent, c'était déjà trop tard. Remise aux serviteurs du pape, la dépouille du rhinocéros prit le chemin du Vatican et de la naturalisation. Quant à Tonin, personne ne lui en voulut de sa confusion et un gros rocher du bord de la mer, certainement façonné par les vents et les vagues et peaufiné par le burin de la légende se nomme depuis cet événement le rocher du Bœuf.



## QUI SE SOUVIENT... DES "BUREAUX DE TABAC" ?

Dans mon enfance, j'entendais souvent ma grand-mère, Joséphine GAUTIER, parler de "son bureau de tabac" ou dire qu'elle avait "touché son bureau de tabac". Pendant longtemps, je n'ai pas compris ce que cela signifiait. Je savais ce qu'était un bureau de tabac, j'en connaissais plusieurs à La Seyne. Mais comment ma grand-mère pouvait-elle en posséder un ? Ou du moins tirer quelques revenus d'un certain bureau de tabac, qui se situait, paraît-il, près de la gare de Toulon ?



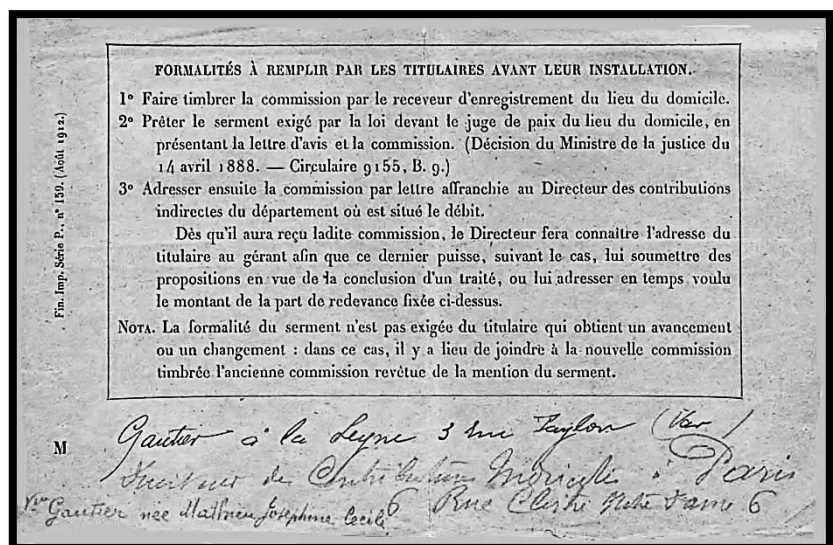
Ce n'est que bien plus tard que j'en compris la signification.

J'appris ainsi qu'aux lendemains de la Première Guerre mondiale, le métier de buraliste faisait partie des "emplois réservés", ces emplois que l'Etat offrait aux veuves de militaires, aux invalides de guerre, aux orphelins de fonctionnaires, de policiers, etc. En leur accordant le privilège de tenir un bureau de tabac, l'administration française comptait donner un petit coup de pouce à ces victimes de la guerre.

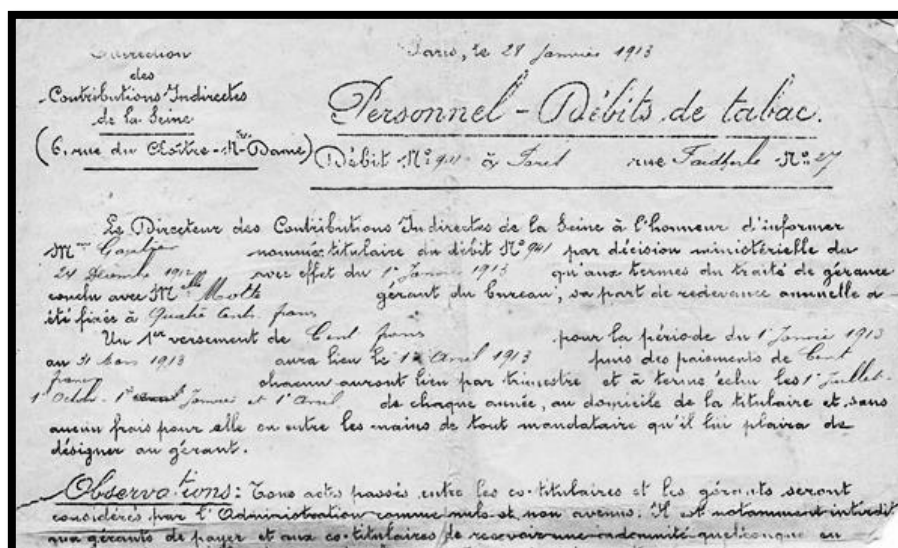
Ma grand-mère était en effet veuve de marin, son époux, Louis GAUTIER, ayant été tué lors de l'explosion du cuirassé *Liberté*, le 25 septembre 1911, en rade de Toulon, alors que, mécanicien affecté à la Direction du Port, il avait été missionné sur une chaloupe pour tenter de lutter contre l'incendie du navire en feu et porter secours aux marins. Louis GAUTIER n'avait que 25 ans et fut la seule victime seynoise de la catastrophe (qui causa la mort de 300 marins), tandis que ma grand-mère, 22 ans, allait donner naissance à ma mère, quelques jours plus tard, le 5

octobre 1911. (Voir mon récit " La tragédie du cuirassé *Liberté* " dans le *Filet du Pêcheur* n° 120 de décembre 2011).

Ma grand-mère avait donc pu bénéficier d'un "bureau de tabac". Le document officiel d'origine, daté du 24 décembre 1912 indique qu'elle avait été "Commissionnée Débitante de tabacs à Paris, 27 rue Faidherbe" par le Ministère des Finances. Elle avait dû prêter serment le 24 janvier 1913. Bien sûr, elle était "dispensée de gestion de ce bureau de tabac et d'obligation de résidence dans la localité où il est situé".



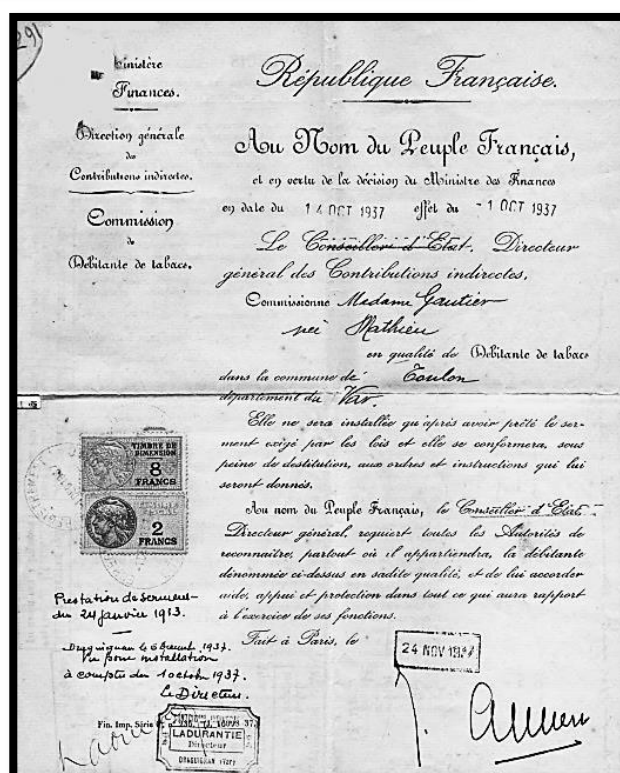




Elle recevait alors une "part de redevance" de 400 francs par an.

Cette somme, non négligeable à cette époque, s'ajoutait à ses petites pensions de "veuve de militaire", de "veuve hors guerre" et de "retraite des vieux travailleurs" qu'elle percevait par ailleurs.

En octobre 1937, le même type de document lui est adressé, mais indiquant que son bureau de tabac est désormais à Toulon, 10 boulevard Tessé [près de la gare - c'est bien le souvenir que j'en avais]. Elle percevait alors 1 000 francs par an.



#### LEGISLATIONS CONCERNANT CES " BUREAUX DE TABAC " .

Une recherche historique nous apprend que le 30 janvier 1923, les parlementaires français adoptent une loi sur les emplois réservés aux victimes de guerre dans les administrations et les établissements publics. Cette loi a pour but de favoriser le reclassement social d'un million d'invalides, de 600 000 veuves et 550 000 orphelins. Elle leur accorde un droit de préférence face aux anciens bénéficiaires des emplois réservés que sont les militaires engagés et rengagés, certains fonctionnaires et leurs apparentés.

En fait, députés et sénateurs de 1923 ne sont pas les inventeurs de l'emploi réservé. Ce système d'embauche préférentielle existait auparavant (puisque ma grand-mère en avait bénéficié en 1912) et même depuis bien longtemps, au moins depuis l'époque révolutionnaire. Son principal objectif était alors de favoriser le recrutement des cadres de l'armée en garantissant à eux et à leurs proches une situation stable au moment de la retraite ou en cas d'invalidité ou de décès.

La loi de 1923 n'était pas non plus la première à introduire le principe de préférence dans l'accès à ces emplois réservés puisque, en pleine guerre, une loi adoptée le 17 avril 1916 tentait déjà par ce moyen de répondre aux situations critiques de milliers de mutilés. Il n'en demeure pas moins que la loi de 1923 est sans doute la plus aboutie de toutes les lois relatives aux emplois réservés votées sous la III<sup>e</sup> République (lois du 15 juillet 1889, du 21 mars 1905, du 8 août 1913, du 17 avril 1916). Quoique discutée en urgence sous la pression des mouvements d'anciens combattants qui revendiquent une loi plus juste et plus efficace que celle de 1916, ses dispositions sont d'une ampleur inégalée par le nombre de personnes qui peuvent en bénéficier et d'une précision sans précédent au niveau de sa procédure de recrutement.

#### **PETITE HISTOIRE DE LA REVALORISATION DU MONTANT DU "BUREAU DE TABAC".**

Aucune revalorisation automatique de la redevance en fonction du coût de la vie n'était cependant prévue, de sorte qu'après 1944 la somme fixe de 1 000 francs par an perçue par ma grand-mère était devenue insignifiante.

Le député du Var, Michel ZUNINO, ami de mon père, conseilla de s'adresser directement au Ministre des Finances. Ma grand-mère n'étant pas capable de formuler une telle demande, c'est mon père qui prépara un courrier au Ministre, qu'il fit signer par ma grand-mère, en octobre 1946. En réponse, la redevance fut immédiatement portée à 5 000 francs.

Compte tenu de la hausse rapide des prix à cette époque, mon père recommença régulièrement cette démarche (profitant notamment de chaque changement de Ministre des Finances... et cela était fréquent sous la IV<sup>e</sup> République) et il obtint chaque fois satisfaction. Le bureau de tabac de ma grand-mère fut ainsi porté à 45 000 francs (1950), puis 100 000 francs (1958), 1 600 NF (nouveaux francs) (1964), 2 400 F (1967), 3 700 F (1971), 6 500 F (1975), 10 000 F (1978). Ma grand-mère avait alors 89 ans. Elle percevait encore 10 000 F (4 x 2 500 F) par an au moment de son décès à l'âge de 97 ans (17 septembre 1986), car la Direction Générale des Impôts avait demandé à ses héritiers (17 avril 1987) de reverser la somme de 353 F correspondant au trop perçu pour la période allant du 17 septembre (décès) au 30 septembre (fin du 3<sup>e</sup> trimestre pour lequel elle avait encore perçu ses 2 500 F).

Evidemment, mon père écrivait au Ministre des courriers de demande de revalorisation (dont j'ai encore les copies des manuscrits), dans lesquels ma grand-mère "pleure misère" de manière croissante avec son âge et sa santé qui "commence à se détériorer et nécessite des soins de plus en plus attentifs", mais tout en "espérant que sa requête ne sera pas jugée trop audacieuse"...

**Jean-Claude AUTRAN**

---

#### Sources :

- Archives familiales : Décisions officielles et courriers pour la période 1912-1987.
- Ferraris, Marcel (député de Jura) Journal officiel, Débats parlementaires, Chambre des députés, séance du 30 juin 1921, pp. 3016-3017.
- Legrand, Albert, La législation des emplois réservés, thèse de droit, Université de Paris, 1940, pp. 1-8.
- Prost, Antoine, Les anciens combattants et la société française, tome 2 : Sociologie, Paris, F.N.S.P., 1977, pp. 13-18.

## COURRIER DES LECTEURS

**Réponse de Mlle Marie DAVIN à propos de la chapelle Saint-Joseph de Gavarry** (voir question dans le *Filet du Pêcheur*, n°133 de décembre 2014) :

"Dans le dernier numéro du *Filet du Pêcheur*, vous demandez des renseignements sur la chapelle Saint-Joseph de Gavarry.

"En promenant au Beausset, j'ai eu le plan du village et des campagnes environnantes.

"Il existe aussi le chemin de Gavarry et le ruisseau de Gavarry. Le chemin de Gavarry escalade la colline supportant la chapelle du Beausset-Vieux et les ruines du village ancien.

"Le quartier Gavarry à La Seyne est en corniche au-dessus du vallon de Gavet, du lotissement Frais Vallon de Monsieur COTSIS.

"Ces mini-vallées descendent vers La Seyne, tout comme au Beausset le chemin de Gavarry descend vers le nouveau village de la plaine.

"Aussi, ne peut-on voir dans ce mot Gavarry un nom bien de Provence et ayant une signification géographique ?".

*NDLR : En effet, si l'on se rapporte à l'ouvrage " Les noms de lieux de l'ouest-varois " (Henri Ribot et Antoine Peretti, 2009), on trouve que Gavarry ou Gavarry peut être considéré comme un hydronyme lié à une notion de ruisseau ou de torrent :*

**GAVARRI < rac. G—V > base *GaV-* > thème *GaB-ar*, eau, torrent,  
GAVARRY (surnom à La Seyne de Pierre Guigou, négociant).**

**-ruisseau de Gavarry** 1550<sup>4142</sup> et 1871<sup>4143</sup>, com. du Castellet ; *Gavarry* 1864<sup>4144</sup> ; *chemin du Pont de Gavarry* 1982<sup>4145</sup>, com. du Beausset et du Castellet (limite) ; *Gavary* 1982<sup>4146</sup>, com. du Beausset.

**-Gavarry**, com. de La Seyne (bastide XVII<sup>e</sup> siècle) ; cf. chapelle Saint Joseph de Gavarry 1664.

*Il existe aussi à La Crau, la "Zone d'Activités Commerciales de Gavarry" (qui est d'ailleurs traversée par un cours d'eau) et il y a eu autrefois dans le même secteur le "passage à niveau de Gavarry" sur la route Toulon-Hyères.*

"Si l'initiateur de la chapelle, Pierre GUIGOU, fut surnommé "Gavarry", c'est peut-être en raison de son domicile au quartier Gavarry et pour le différencier des nombreux "GUIGOU Pierre" vivant à La Seyne, Six-Fours et Sanary. Les tombeaux des cimetières sont là pour nous confirmer le nombre.

"Il faut savoir également que les grandes propriétés avaient une chapelle sur leurs terres ou un oratoire au portail d'entrée. Si ce Monsieur Pierre GUIGOU fit construire une chapelle sur son domaine, aucun étonnement à cela. Il faudrait connaître les limites de sa grande propriété afin de situer l'endroit à peu près supposé, de l'édifice religieux sur un plan ; et ensuite posséder les actes de partages et de ventes à chaque succession après les décès. Dans votre article, vous insérez un plan cadastral napoléonien. A condition qu'ils puissent être manipulés en raison de la fragilité du papier, il y en a certainement de plus anciens, avec des précisions bien utiles. Bien que les plans d'autrefois ne soient pas dessinés rigoureusement.

"Mais plus de trois cents ans se sont écoulés. Les actes officiels sont écrits à la main, rédigés en vieux français, en latin, ou même en bas-latin. L'encre a pâli, les écritures sont devenues invisibles et illisibles ; et encore lorsque des énervés, des révolutionnaires n'ont pas tout brûlé et tout perdu à jamais.

"Alors, pour connaître au XXI<sup>e</sup> siècle l'emplacement d'une chapelle construite en 1664 et n'existant plus depuis plus d'un siècle, il faudra beaucoup de travail. "Je ne possède que ces généralités à vous proposer pour vos recherches ; mais parfois, en les fouillant, en les approfondissant, on remonte plus loin dans le temps.

"Bonne chance pour votre moisson de renseignements".

Marie DAVIN

\*\*\*\*\*

Aux dernières nouvelles, la propriété dont il est question ci-dessus a été explorée par un groupe constitué de M. et Mme Henri RIBOT, et de MM. Jean-Claude BARDELLI (président du Comité d'Intérêt Local La Seyne Sud et Ouest), Marc QUIVIGER et J.-C. AUTRAN. Une structure quadrangulaire enfouie a effectivement été retrouvée à l'emplacement de la parcelle n° 90 (sommet de la butte) du cadastre napoléonien. Plus récemment, M. BARDELLI nous a transmis le résultat de la recherche de M. RIZZO, habitant du quartier, dans les inventaires

|      |                           |                               |                   |       |   |
|------|---------------------------|-------------------------------|-------------------|-------|---|
| 1093 | Meinjaud hoirs de Joly 89 | Capitaine au long cours.      | Patte             | 06 60 | 1 |
| "    | "                         | 90                            | Chapelle en ruine | 00 36 | 1 |
| 1113 | Michel Jean Baptiste      | Berger à St Joseph de Gavarry | Inutile           | 10 50 | 1 |

cadastraux (extrait ci-dessous), dans lesquels il apparaît qu'une " chapelle en ruine " est bien mentionnée sur la parcelle 90 incluse dans le lot 89.

Cette parcelle appartenait au sieur MEINJAUD, capitaine au long cours, mais on est alors à une époque bien plus récente que celle de l'ancien propriétaire du domaine, riche négociant seynois, Pierre GUIGOU, surnommé "Gavarry", qui l'aurait fait construire en 1664.

Selon toute vraisemblance, ce serait bien là l'emplacement de la chapelle Saint-Joseph-de-Gavarry dont M. BAUDOIN écrivait en 1965 : " il en subsistait encore quelques restes de murs il y a une vingtaine d'années (...) entre le quartier Brémond et les Quatre-Chemins de Gavet ". Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'y ait pas encore quelque autre vestige d'édifice religieux à découvrir, petite chapelle ou oratoire, dans ce vaste quartier Saint-Joseph de Gavarry qui s'étend de part et d'autre du chemin de Brémond.

Jean-Claude AUTRAN





**LA GALETTE DES ROIS DES AMIS DE  
LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE**

*Le 17 janvier 2015, dans  
la salle de nos amis de la Philharmonique  
« La Seynoise »,  
plus de 70 adhérents de notre association ont partagé la Galette des Rois  
dans la joie et la bonne humeur !*



## DETENTE

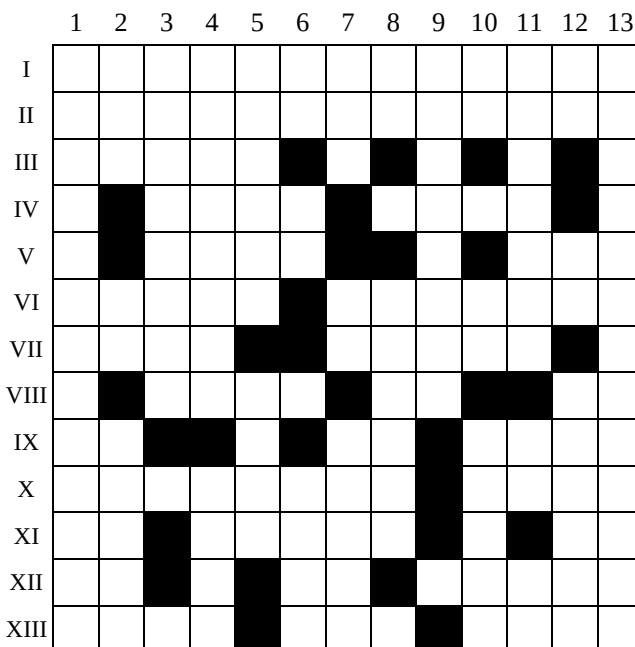
Chantal DI SAVINO

**N.B. :** Les définitions soulignées correspondent à des mots évoqués lors des conférences présentées dans ce numéro

### MOTS CROISES 134

**Horizontalement** – **I** Se dit de notre climat. – **II** Concerne un mot dont la prononciation rappelle un son. – **III** Un des premiers mots. – **IV** Produit par l'action de la chaleur. Peut qualifier une robe. – **V** Réfutés. Sans élément étranger. – **VI** Plats typiquement provençaux. Fera un essai – **VII** Duchesse mariée à Charles VIII. Certaine est dite du sommeil. – **VIII** Il peut être noir dans l'espace. Début d'aération. Dans le rein. – **IX** Dans le nectar. Met très en colère son destinataire. Marque la privation. – **X** Assemblage multicolore. La moindre des choses. – **XI** Fin d'infinitif. Tenus attachés. Désigne certaine route. – **XII** Neptunium. Il a son jour. Certain est de sauvetage. – **XIII** Souverain des pays de l'Est. Fin de messe. Individu.

**Verticalement** – **1** Provisoirement. – **2** Ecole de ministres. Dans le coup. Le quinzième est strictement célèbre dans le Midi. – **3** Qualifie le chef de meute. – **4** Voir mentalement. Précocise la suppression de l'Etat. – **5** Harcelés. Rivière des Etats-Unis. – **6** Agent de liaison. Précède le docteur. Le 36 de celui des Orfèvres est célèbre. – **7** Vieux rôti. Possessif. Sentent mauvais. – **8** République populaire. Celles du Cap Sicié sont connues. – **9** Légère. – **10** Nickel. Pronom personnel. Cap seynoïs célèbre. – **11** Escapade. Cœur de paon. Petit lieutenant. – **12** En Seine Maritime. Cité antique. Pénétrer. – **13** Qui supprime l'effet de quelque chose.



### REPONSE AUX MOTS CROISES DU N° 133

|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|
| I    | B | A | R | C | E | L | O | N | N | E  | T  | T  | E  |
| II   | A | Q | U | A | T | I | Q | U | E | S  |    | I  | F  |
| III  | C | U | T | T | E | R |   | M | O | T  |    |    | F  |
| IV   | I | I |   | I |   | E | B | E | N | I  | S  | T  | E  |
| V    | L | T |   | O | R |   | U | R |   | M  | I  | A  | R  |
| VI   | L | A | I | N | E | R |   | A | I | E  |    | C  | V  |
| VII  | E | I | N |   | P | O | U | T | R | E  | L  | L  | E  |
| VIII | D | N |   | N | O | T | R | E |   | S  |    | E  | S  |
| IX   | E |   | B | N | N | I |   | U | N |    | U  |    | C  |
| X    | K | I | R |   | D | E | T | R | U | I  | T  |    | E  |
| XI   | O | T | A | N |   |   | A |   | E |    | E  | O  | N  |
| XII  | C | E | V | E | N | O | L | S |   | I  |    |    | T  |
| XIII | H |   | O | F | F | I | C | I | A | L  | I  | T  | E  |

### SUDOKU

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 9 |   |   | 4 | 8 | 3 |   |   |
|   | 8 |   |   |   | 6 | 5 |   |   |
| 4 |   | 3 | 9 |   |   |   |   |   |
|   | 2 | 7 |   | 8 | 4 |   |   | 5 |
| 8 |   |   |   |   |   |   |   | 3 |
| 5 |   |   | 3 | 7 |   | 4 | 6 |   |
|   |   |   |   |   | 3 | 9 |   | 4 |
|   |   | 8 | 4 |   |   |   | 5 |   |
|   |   | 4 | 7 | 9 |   |   | 3 | 2 |

## LE CARNET

*C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de :*

M. André LOVISOLO survenu le 11 novembre 2014 à Aix-en-Provence. Seynois, ayant habité de nombreuses années à La Garde, membre des Amis de Jean Aicard, avait participé en particulier à la conférence donnée sur Jean Aicard.

Mme Nicole LE GOFF, compagne de notre ami et membre regretté Jean BRACCO, survenu le 5 janvier 2015 à Asnières, chez sa fille Françoise. Elle avait participé pendant tant d'années avec Jean BRACCO à la rédaction du *Filet du Pêcheur*.

Mme Thérèse SICARD, née COUTELENQ, survenu le 28 février 2015, dont les obsèques ont eu lieu le 4 mars 2015 dans l'intimité familiale selon le vœu de la défunte. Successivement membre du Conseil d'Administration, secrétaire adjointe, puis trésorière jusqu'en 2009. Doyenne du Conseil d'Administration.

Mme Louise BESSON, née GIRY, survenu le 10 mars 2015, dont les obsèques ont eu lieu le 16 mars 2015. Membre de la Société, cousine de notre Président honoraire, Jacques BESSON.

M. André ROUX, survenu le 14 mars 2015, dont les obsèques ont eu lieu le 17 mars 2015. Membre de notre association, poète.

M. Pierre BOLLIET, survenu le 15 mars 2015, dont les obsèques ont eu lieu le 18 mars 2015. Membre, seule la maladie l'avait éloigné de notre Société.

*Nous présentons nos condoléances aux familles éprouvées.*

---

### BULLETIN D'ADHESION ET D'ABONNEMENT 2013-2014

|                                                                           |      |
|---------------------------------------------------------------------------|------|
| Adhésion à la Société des Amis de la Seyne, sans abonnement au Bulletin : | 8 €  |
| Abonnement au Bulletin, "Le Filet du pêcheur":                            | 12 € |
| Adhésion avec abonnement au Bulletin, membre actif de la Société :        | 20 € |

Montant à verser :

- **Par chèque** à l'ordre de : "**Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne**".
- *Exceptionnellement* en espèces, lors des réunions ou conférences.

Le chèque accompagné du bulletin d'adhésion est à adresser à :

**Madame Chantal DI SAVINO**

**Les Bosquets de Fabrégas - n°14, 527 chemin de Mar-Vivo aux deux chênes – 83500 La Seyne-sur-Mer.**

|                 |                              |
|-----------------|------------------------------|
| NOM : .....     | Prénoms : .....              |
| Adresse : ..... |                              |
| Tél : .....     | Adresse électronique : ..... |

**N.B. L'adhésion couvre la période du 1<sup>er</sup> octobre au 30 septembre.**





*Emblemata Méduse, Alexandrie, II<sup>e</sup> siècle après J.-C.*



*Sainte-Sophie, Istanbul, 532 après J.-C.*